

GRAND NARBONNE

NUMÉRO SPÉCIAL
MI-MANDAT

#10/MAI 2023

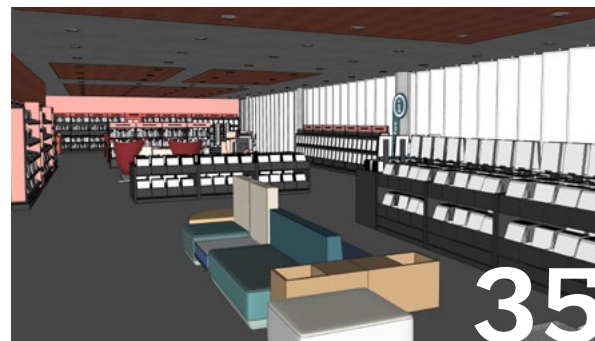
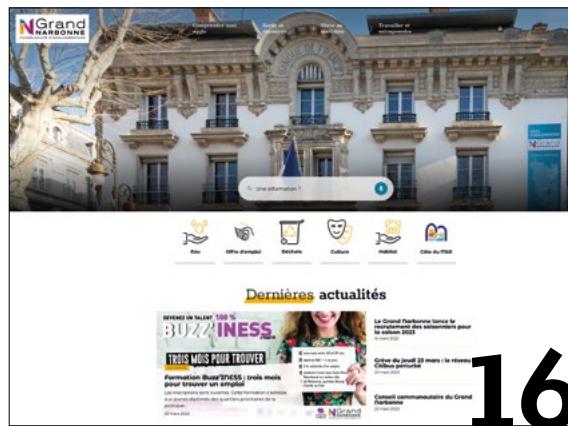
Le magazine



2023 - 2026

Le Grand Narbonne

construit le territoire
de demain



Décryptage : Plan Pluriannuel d'Investissement 2022-2026 P4/5 • **Stratégie** P6
• **Budget 2023** P7 • **Pour une agglo plus solidaire** P8/14 • **Pour un patrimoine valorisé** P15/16 • **Pour un territoire durable** P17/25
• **Pour une économie attractive** P26/32 • **Pour une culture et des loisirs accessibles** P33/39

GRAND NARBONNE Le magazine

Tribunes - Les groupes politiques du Grand Narbonne n'ont pas transmis de tribunes politiques pour ce numéro.

Ce magazine est édité par le Grand Narbonne • Directeur de publication : Didier Mouly • Comité de rédaction : service communication • Rédaction : Inconito, service communication • Secrétariat de rédaction et suivi de production : Inconito, service

communication • Crédits photos : Studio Vost, La boîte noire photography, J.J. Gelbart, Côte du Midi, CF Côte du Midi, Ville de Narbonne, Le Grand Narbonne, Simon Pointillart Design • Mise en page : Inconito • RCS Narbonne B 432 945 079 • ISSN : 2497-3890 • Dépôt légal : mai 2023 •

Tirage : 62 000 exemplaires • Document imprimé par imprimerie De Bourg, une entreprise Imprim'vert®, procédé CtP avec des encres à base végétale.





Le 15 juillet 2020, en accordant leur confiance à un nouvel exécutif, les conseillers communautaires du Grand Narbonne ont fait un choix fort et net : réconcilier l'agglomération avec sa ville-centre, Narbonne, dans l'intérêt du territoire.

Dès le premier jour de ce nouveau mandat, j'ai souhaité que l'agglomération se consacre à sa mission première : garantir la cohésion territoriale, sans aucune autre considération que le seul intérêt supérieur des 37 communes qui la composent et des 135 000 habitants qui y vivent. Cela avec une conviction profonde : le Grand Narbonne se doit d'être un facilitateur, une institution au service des communes et de leurs ambitions, quels que soient les maires qui les portent.

Depuis 2020, la vie et le fonctionnement de l'agglomération ont été dépassionnés. Les maires sont désormais réunis fréquemment en conférence, qu'ils accueillent tour à tour dans leurs communes : ils y donnent leur avis sur les décisions importantes. Même chose du côté de l'administration, où les agents de l'agglomération et des 37 communes travaillent en bonne intelligence. Cette sérénité se ressent à chaque Conseil communautaire, où les décisions sont adoptées à l'unanimité, sinon à une large majorité.

Ce climat de confiance et de stabilité permet aux élus et à l'administration d'agir efficacement en faveur de nos grandes orientations : l'innovation en matière de transition écologique, le développement des mobilités, le renforcement de l'attractivité économique et touristique, la construction d'une nouvelle offre culturelle...

Autant d'ambitions que vous retrouverez, sous forme de réalisations, d'études ou de projets prévus jusqu'en 2026, tout au long de ce magazine spécial qui, après trois ans de travail, illustre le dynamisme de notre agglomération.

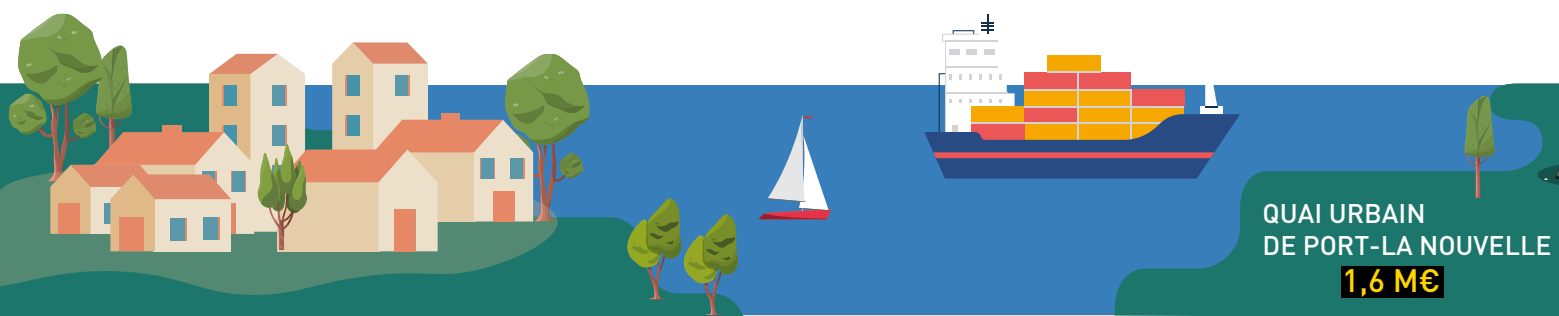
Merci de votre confiance !

MAÎTRE DIDIER MOULY

Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (2022-2026)

Le Grand Narbonne investit 95 M€ au service de ses habitants et de ses 37 communes pour un territoire attractif, solidaire et durable.



QUAI URBAIN DE PORT-LA NOUVELLE
1,6 M€

POUR DES MOBILITÉS DURABLES

11%

LIGNE NOUVELLE
MONTPELLIER-PERPIGNAN

2,4 M€

Narbonne
1,6 M€

Leucate **765 000 €**

PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL

Port-la-Nouvelle **545 000 €**

BUS

GARE

PARKING

PISTES CYCLABLES

CRÉATION
DE PISTES CYCLABLES

4,8 M€

Participation voie verte entrée Narbonne-Est **400 000 €**
Étude d'un échangeur autoroutier sur l'A61 **75 000 €**
Plan climat air énergie territorial **49 000 €**

POUR UNE AGGLO PLUS SOLIDAIRE AVEC SES HABITANTS ET SES COMMUNES

CONSTRUCTION
DE LOGEMENTS SOCIAUX

4,4 M€

Aides individuelles
Rénovation habitat (PIG)
2,4 M€

31%

Réaménagement
de la Maison de l'Habitat
350 000 €

Revitalisation
centres anciens
1,1 M€

Réhabilitation
Les Peupliers
(études et démolitions)
250 000 €

Action cœur de Ville
(réhabilitation immeubles
anciens Narbonne)
425 000 €

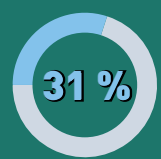
FONDS DE CONCOURS
AUX COMMUNES

10,2 M€

DÉSIMPÉRMEABILISATION
ET VÉGÉTALISATION
DES COMMUNES

677 000 €

Eaux pluviales **7,4 M€**
Aire de grand passage **1,1 M€**
Extension du centre funéraire **1,1 M€**
Création d'une recyclerie, quartier Razimbaud **130 000 €**
Réaménagement du restaurant et du parvis d'IN'ESS **85 000 €**
Nouveau site internet du Grand Narbonne et de plusieurs communes **78 700 €**



POUR L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Participation au port
de Port-la Nouvelle **8,1 M€**

IN'ESS : resto pédagogique **55 000 €** Aides à l'immobilier d'entreprise **1 M€**

30 %

MISE EN SÉCURITÉ
DE LA COLLECTION VASSAL
213 000 €

Aides au commerce
de proximité **563 000 €**

Fonds européens de soutien
au développement des entreprises **200 000 €**

AMÉNAGEMENT DU SOMAIL
6,17 M€

Développement de l'écotourisme
au Grand Castérou **302 000 €**

Travaux université campus
durable et connecté **372 000 €**

DÉVELOPPEMENT DE L'AÉROPORT
DE CARCASSONNE **1,4 M€**

FERME SOLAIRE SUR L'EAU
À RAISSAC-D'AUDE **250 000 €**

RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT
DES ZONES D'ACTIVITÉS **8,1 M€**

POUR L'ACCÈS À LA CULTURE ET AUX LOISIRS

Patio des Arts :
mobilier et instruments
255 000 €

RÉAMÉNAGEMENT
DE LA MÉDIATHÈQUE **2 M€**

17 %

Théâtre :
remplacement
des fauteuils
600 000 €

RÉNOVATION
DE L'ESPACE DE LIBERTÉ
12 M€

Ideas Box
50 000 €

Micro-Folie
dans les communes
58 000 €

Renouvellement
des collections **45 000 €**

Piscine de Fleury :
entretien **50 000 €**

PARC DES SPORTS :
PARTICIPATION AUX LOGES
645 000 €

POUR L'AMÉLIORATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DU GRAND NARBONNE

Entretien des bâtiments **2,4 M€**
Rénovation énergétique des bâtiments **2 M€**
Aménagement du centre technique à Coursan **1,7 M€**
Réhabilitation de l'Hôtel d'agglomération **810 000 €**
Réhabilitation des façades du Patio des Arts **600 000 €**

Équipements informatiques **1,8 M€**
MISE EN PLACE DE VIDÉO-PROTECTION **400 000 €**
Mobilier **283 000 €**
VÉHICULES **288 000 €**

11 %





La transition écologique au cœur de tous les projets



Pour faire face aux enjeux du développement durable, la Communauté d'agglomération s'appuie sur le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Gestion des déchets, eau, mobilité, habitat, énergies renouvelables, agriculture durable: le PCAET définit les orientations stratégiques de nombreuses politiques, pour faire du

Grand Narbonne un territoire à énergie positive en 2050. Un réseau local d'ambassadeurs a été mis en place en 2021 pour co-construire la transition énergétique avec les habitants. Ces bénévoles se sont engagés à mener des actions de sensibilisation pour contribuer à changer les comportements.

LE MOT DE L'ÉLU



Jean-Marie Monié

Vice-Président en charge de la Transition écologique, de la croissance verte et du Développement durable

“Véritable feuille de route, le Plan climat air énergie territorial se traduit par des actions concrètes sur l'ensemble des politiques publiques menées par l'agglomération, pour faire du Grand Narbonne, un territoire à énergie positive en 2050.”

LE MOT DE L'ÉLU



Bernard Devic

Conseiller communautaire délégué à l'accompagnement des politiques de contractualisation et de subventionnement du Grand Narbonne, assistance et conseil aux communes dans le cadre de leurs recherches de financement

“Conseiller, échanger, proposer, telles sont les missions assignées aux experts de la société civile du Conseil de développement pour accompagner le Grand Narbonne dans ses politiques et son projet de territoire.”

L'expertise citoyenne pour aider la décision



Plus d'un an après sa création, le Conseil de développement (CODEV), présidé par Michel Farnole, apporte son expertise sur les ambitions de l'agglomération. Lancée en 2021, cette nouvelle instance consultative est composée de 40 bénévoles issus du milieu professionnel et associatif. Ces experts engagés pour le développement du territoire sont répartis dans quatre collèges : environnement ; économie et emploi ; tourisme ; culture et cadre de vie. Ils mettent à disposition leurs compétences et apportent leurs conseils sur les actions engagées par le conseil communautaire et notamment, sur le projet de territoire "Grand Narbonne 2030".

La mutualisation au service de l'efficacité et de la coopération



Afin de renforcer les coopérations avec ses 37 communes, le Grand Narbonne mutualise de nombreuses actions et services du quotidien tels les instructions des autorisations du droit des sols, le réseau de lecture publique, la commande publique, les actions de formation pour les agents. Le pacte de gouvernance,

adopté en 2021, ainsi que le pacte financier et fiscal et les nombreuses instances de travail et de dialogue orchestrés par le Grand Narbonne témoignent de la vitalité des échanges et de la solidarité envers les communes de l'agglomération.

LE MOT DE L'ÉLU



Joël Hernandez

Conseiller communautaire délégué en charge du Pacte de gouvernance, des relations avec les communes et les territoires voisins, de la Concertation et de la démocratie participative

“Au travers des multiples coopérations menées avec ses 37 communes, le Grand Narbonne manifeste pleinement son engagement et propose de nombreux services au bénéfice des habitants du territoire et des agents des collectivités.”

2023 : UN BUDGET PERFORMANT DE 258 M€ AU SERVICE DES 37 COMMUNES



5 M€

D'ÉPARGNE NETTE FIN 2023

(montant restant pour investir une fois les charges de fonctionnement et de dette payées)



42 M€

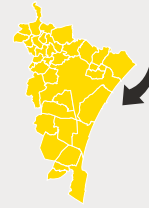
DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS



15,5 M€

D'ANNUITÉ DE DETTE

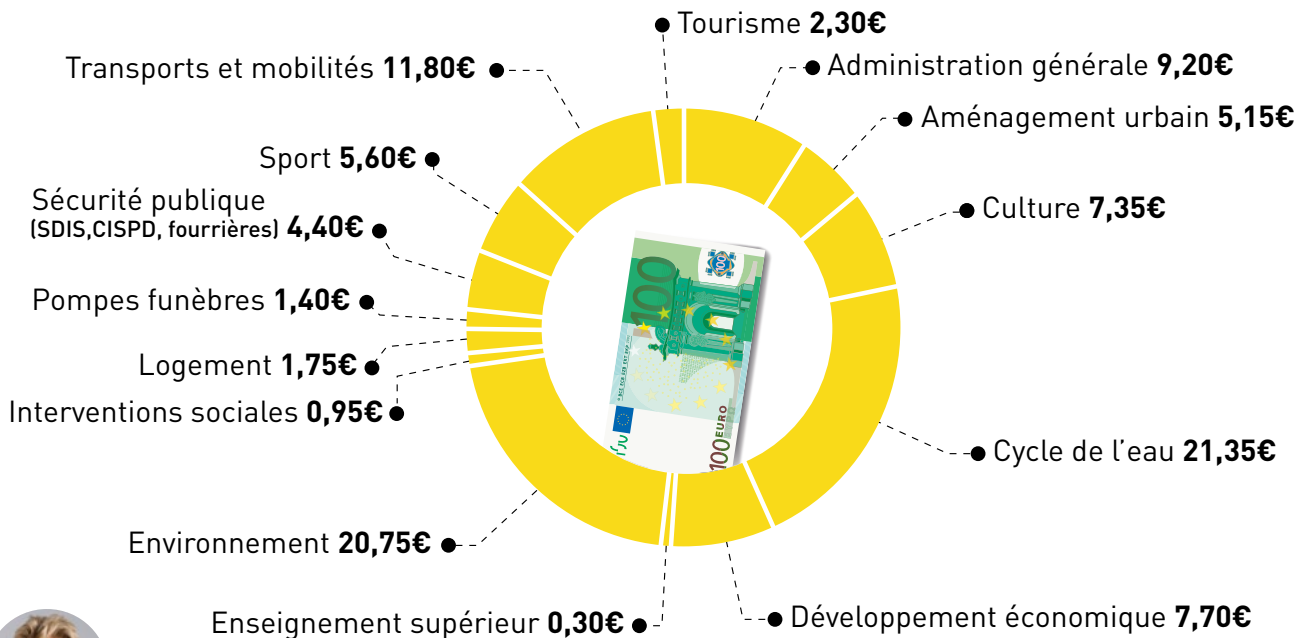
(remboursement annuel intérêts et capital)



24 M€

REVERSEMENT AUX COMMUNES

POUR 100€ DÉPENSÉS

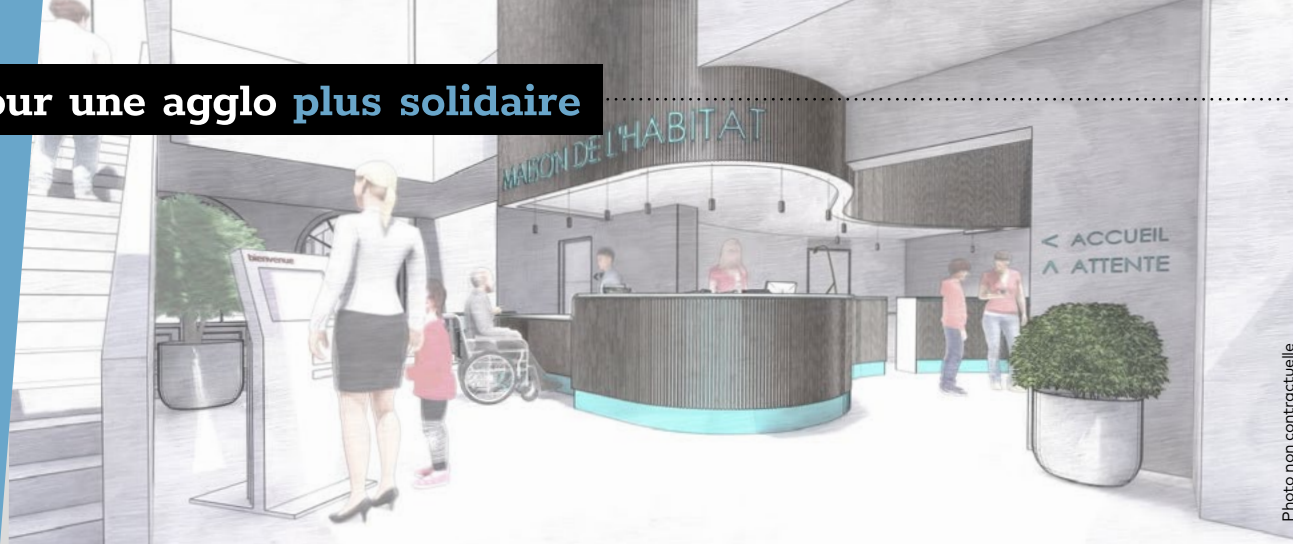


LE MOT DE L'ÉLUE

Viviane Durand

Vice-Présidente
en charge des Finances et de
l'Optimisation des ressources

“ Avec 42 M€ de dépenses d'équipements prévus en 2023, le Grand Narbonne fait preuve d'ambition et d'adaptation pour garantir le financement de ses investissements et soutenir l'économie locale, et ce, malgré un contexte incertain lié à l'inflation. ”



Au Capitole, bientôt une Maison de l'Habitat plus accueillante

Un plan de rénovation du rez-de-chaussée du bâtiment va être mené, afin de faciliter l'accès de tous. Les élus mobilisent 350 000 € pour ces travaux.



La Maison de l'Habitat du Grand Narbonne propose un accompagnement technique, neutre et gratuit, sur les thématiques liées à la rénovation de l'habitat. **Conseil**

pour la rénovation d'un logement, accompagnement pour réduire la consommation énergétique, assistance juridique ou expertise pour un projet de **construction** :

la structure épaula les habitants et oriente leur projet. André Marc, habitant d'Ouveillan, a fait appel à la Maison de l'Habitat pour son projet de rénovation énergétique : "L'installation d'une chaudière à bois granulé et l'isolation de mon logement ont été pris en charge à hauteur de 55% par les différents organismes. Cela représente une aide d'environ 12 000€ pour les travaux."

PARVIS ET HALL REVUS

Le guichet de la Maison de l'Habitat du Grand Narbonne est installé au Capitole, avenue maréchal Foch à Narbonne. Afin d'améliorer les conditions d'accueil, le parvis va être totalement reconfiguré, avec des plots disposés pour s'asseoir

et une plateforme pour les personnes à mobilité réduite. Dans le hall du bâtiment, tout change aussi. La nouvelle banque d'accueil sera centrale, avec un espace d'attente clairement aménagé, ainsi qu'un espace d'animation. Les travaux débuteront en fin d'année.

En 2022, 1 500 personnes ont sollicité le guichet. Pas moins de 11 millions d'euros de travaux ont été réalisés sur le territoire, pour un bénéfice qui profite à 75% a minima aux entreprises du Grand Narbonne.

VERS UNE COUR ANIMÉE

Plus largement, il est prévu de reconfigurer l'ensemble de la Maison de l'Habitat, en pensant la déambulation et l'animation globale comme un "tout".

"Cela inclura la cour, pour laquelle nous avons pensé collectivement les fonctionnalités. C'est un espace important : les bureaux des partenaires sont directement accessibles, tout comme la Maison France services, complémentaire de notre accompagnement. Il sera possible de s'y installer, avec du mobilier adapté, et même d'apprendre à rénover son logement, en jouant", souligne la responsable du service habitat du Grand Narbonne.

Ces travaux sont subventionnés par le Conseil départemental de l'Aude.



LA MAISON DE L'HABITAT DU GRAND NARBONNE

accueille le public sur place et par téléphone tous les matins de 9h à 12h pour un premier contact.

Adresse : Le Capitole, Maison de l'habitat et du développement durable,
8 avenue du maréchal Foch à Narbonne

Tél. : 04 65 68 41 68

E-mail : habitat@legrandnarbonne.com

Animation, formation ou sensibilisation, guichet itinérant, la Maison de l'Habitat propose des rendez-vous tous les mois dans ses locaux ou dans les communes.

Retrouvez-les sur : legrandnarbonne.com, rubrique Habitat.



Un soutien fort et actif au logement social

Le Grand Narbonne soutient à hauteur de 4,4 millions d'euros le développement de l'offre locative sociale. Subventions et garanties d'emprunts sont accordées aux bailleurs.

Le Grand Narbonne compte **135 000 habitants** et accueille chaque année de jeunes actifs ou retraités. Pour répondre à la demande de logements, les élus poursuivent leurs efforts afin de développer une nouvelle offre locative sociale au regard des besoins importants du territoire. La politique sociale de l'Habitat du Grand Narbonne concerne **aussi bien des réhabilitations de logements existants que de la construction neuve**. L'idée est de favoriser les opérations en ville pour éviter l'étalement urbain et la production de logements dans les communes SRU* et sur tout le territoire.

Parmi les opérations particulièrement soutenues, le Grand Narbonne encourage la création de programmes à taille humaine ou spécifiques, dont ceux destinés aux séniors ou aux personnes en perte d'autonomie, comme les papy lofts.

L'aide du Grand Narbonne aux bailleurs oscille entre **1 500 € et 10 000 € par logement construit ou réhabilité** suivant où il se situe, et s'accompagne de la prise en charge des **garanties d'emprunt qui peut aller de 20 à 100%**.



Pour 2023, 14 opérations immobilières seront réalisées sur huit communes du territoire, ce qui représente 185 logements. Le Grand Narbonne soutient financièrement les bailleurs à hauteur de 930 500€ et garantira par ailleurs 8 millions d'euros d'emprunts nécessaires à ces programmes.

*La loi SRU visant à poursuivre un urbanisme empreint de mixité sociale, impose la réalisation de logements sociaux dans les communes de plus de 3500 habitants.



LE MOT DE L'ÉLU

Jean-Louis Rio

Vice-Président en charge de la Politique du logement, de l'Urbanisme, de l'Aménagement du territoire et des Transports

“ Soutenir les constructions ou les réhabilitations de logements sociaux, aider les propriétaires à remettre les logements vacants sur le marché locatif, sont autant d'actions menées pour accroître l'offre de logements. ”

Après la démolition, vers un nouveau quartier aux Peupliers



À Narbonne, rue des Peupliers, l'ancienne résidence de 164 logements, propriété du bailleur social Domitia Habitat, n'existe plus. Elle a été démolie, dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement urbain (NPNRU). Le Grand Narbonne coordonne ce projet depuis 2016 et mobilise 250 000€ en investissement.

Cet important projet de renouvellement urbain, comprend la création de nouvelles voies cyclables, la reprise de la voie et

l'aménagement d'un parc. Un promoteur va aussi réaliser un programme de 45 à 50 habitations, en accession à la propriété.

Afin de compenser la démolition des 164 logements sociaux, quatre bailleurs sociaux ont réalisé 21 opérations réparties sur douze communes du territoire : 80% de l'offre locative est déjà reconstituée.



Cécile Saumade a pu adapter son logement et améliorer son confort de vie avec le soutien du Grand Narbonne.

Plus de logements rénovés, grâce au Programme d'Intérêt Général

Les élus du Grand Narbonne consacrent 2,4 M€ pour aider les particuliers dans leurs travaux de rénovation. Objectif : la réhabilitation de 388 logements.

Le PIG est l'un des axes essentiels de la politique de l'habitat menée par le Grand Narbonne. C'est un dispositif partenarial entre l'agglomération, l'État, l'Anah (Agence nationale de l'habitat) et le Département de l'Aude. À travers ce programme, la Maison de l'Habitat du Grand Narbonne accompagne les propriétaires qui souhaitent rénover des logements vacants ou dégradés. Le Programme d'Intérêt Général contribue à renforcer l'offre locative sur le territoire et à lutter contre l'habitat indigne. Le dispositif

permet aussi de valoriser les centres anciens, de restaurer les façades et d'adapter le logement des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap. Danièle Brothier, mère de Cécile Saumade, habitante de Narbonne, qui a bénéficié du programme pour favoriser l'autonomie, témoigne : *"Le Grand Narbonne nous a accompagnées et conseillées pour la réhabilitation de la salle de bain et l'installation d'un monte-escaliers dans le logement de ma fille. Au total, 75% des travaux ont été pris en charge."*

Face à la forte demande, le PIG 2019-2022 a dépassé ses objectifs initiaux. Il a permis la réhabilitation de **270 logements** et de **78 façades** pour **7,2 millions d'euros** de travaux. Les bénéficiaires du programme ont ainsi reçu **3,5 millions d'euros** de subventions, dont **1,9 millions d'euros** mobilisés par le Grand Narbonne.



“ LE MOT DE L'ÉLU ”

Éric Parra

Vice-Président en charge de l'habitat privé, de la Revitalisation des cœurs de ville, de la Politique de la Ville, de l'Aide à la rénovation et de la Politique de soutien au commerce.



RÉNOVER ET LOUER

Les propriétaires qui rénovent un logement dans un but locatif peuvent bénéficier de subventions qui peuvent aller jusqu'à 65% du montant HT des travaux (Anah 35%, Grand Narbonne 30%). En échange, ils pratiquent des loyers modérés pour une durée de six ans minimum avec à la clef une réduction d'impôts. La Maison de l'Habitat conseille les propriétaires sur leurs projets de travaux et les accompagne à la constitution des dossiers tout au long du projet notamment sur les demandes subventions.

“ Pour améliorer la qualité des logements, valoriser le patrimoine, soutenir l'offre locative dans les centres de nos communes, le Grand Narbonne mène une action de longue haleine et poursuit son engagement afin de préserver l'identité et la qualité de vie de notre territoire. ”



Agir pour des cœurs de village dynamiques

Pour des villages animés, où il fait bon vivre, le Grand Narbonne mobilise 1,15 M€ pour la mission centres anciens, un dispositif aux multiples facettes.



Le maire de Treilles, Gérard Lucien a bénéficié de l'accompagnement du Grand Narbonne pour son projet de revitalisation du centre de la commune.

Les cœurs de village sont un marqueur de l'authenticité de notre territoire. Ainsi, l'agglomération soutient et accompagne les élus désireux de revitaliser leur centre-bourg au travers de la Mission centres anciens. La commune de Treilles fait partie des communes volontaires et s'est appuyée sur le dispositif pour la conception du projet de réhabilitation du cœur de village. "Nous avons réalisé un diagnostic du centre de la ville en compagnie des élus, des techniciens et d'un architecte paysagiste", souligne Gérard Lucien, maire de la commune. "Les travaux de la rue de l'ancienne Mairie sont déjà en cours, en suivant les recommandations du dispositif Mission centres anciens".

La commune bénéficiera également de l'action façades 2022 – 2025 qui permet de valoriser le patrimoine bâti ancien. Après diagnostic, la Mission centres anciens conseille les communes en termes de réaménagement et de valorisation d'espaces publics, végétalisation, organisation du stationnement et des déplacements. **Les communes peuvent également bénéficier d'aides financières et techniques, pour mener à bien leurs projets.** 250 000€ sont en effet consacrés tous les ans au dispositif pour **l'acquisition d'îlots très vétustes** en vue de **mise en location de nouveaux logements à loyers modérés** dans les centres des villages.

"L'Action cœur de ville" au centre de Narbonne

Depuis 2018, le dispositif "Action cœur de ville", porté par le Ministère de la Cohésion des territoires, participe à la dynamisation du centre-ville de Narbonne. L'agglomération, qui **mobilise 425 000€** sur le sujet hors aides aux particuliers, est chargée de la réhabilitation de l'habitat. L'objectif est de **proposer une offre de logements diversifiée et qualitative, dans le centre ancien de la ville.** La Maison de l'Habitat accompagne ainsi les propriétaires concernés et mène une étude sur la vacance locative du secteur pour accroître l'offre de logement et remettre des appartements jusque-là inhabités sur le marché.

En parallèle, le Grand Narbonne propose une prise en charge de la rénovation des façades sur un périmètre précis du centre historique. 70 % du montant HT des travaux sont subventionnés, dans la limite d'un plafond de 15 000€.





À savoir

Quelle que soit sa taille, chaque commune du Grand Narbonne peut bénéficier d'un reversement de 300 000 € pour la réalisation de ses projets, avec la possibilité de déposer plusieurs dossiers d'ici 2026.

Plus de 10 M€ pour soutenir les projets des communes

Depuis 2022, le fonds de concours du Grand Narbonne a été étendu et peut désormais soutenir tous les projets de travaux portés par les communes.

Les communes membres de la communauté d'agglomération sont des **maillons forts pour la construction collective du projet de territoire**. Jusqu'ici, seuls leurs projets d'aménagement et de valorisation centrés sur les cœurs et traversés de village pouvaient recevoir des participations du fonds de concours.

Alors que le **Grand Narbonne souhaite plus que jamais venir au soutien de leurs initiatives**, le règlement du fonds a été élargi. À Coursan, c'est le nouveau

complexe sportif Marcel Faure qui a reçu 100 000€ issus du fonds de concours du Grand Narbonne. *"Réussir à rassembler tous les partenaires, dont le Grand Narbonne, permet de proposer un équipement de rugby d'envergure et de qualité, qui rend la commune plus attractive"*, se félicite le maire, Édouard Rocher. Près de 1,2 millions d'euros sont investis dans une salle de réception, des vestiaires et les bureaux des arbitres, ainsi qu'une tribune

de 204 places (photo) pour assister aux matchs. *"Cela va permettre de développer l'avant et l'après match, le côté festif, en accueillant mieux les supporters"*. De nouveaux cadres pour la pétanque et l'aménagement des extérieurs sont aussi inclus dans ce projet. C'est la seconde fois que le maire de Coursan sollicite le fonds de concours pendant ce mandat, après le soutien obtenu pour l'espace sportif Sainte-Marie (49 000 €).

Le centre funéraire de Narbonne pousse les murs



Le funérarium du Grand Narbonne, créé en 2011 afin d'offrir un établissement moderne et confortable aux familles endeuillées, a accueilli

700 cérémonies en 2022. Face à l'accroissement de l'activité et au changement sociétal, les quatre salons funéraires actuels ne suffisent plus. Ainsi, le Grand Narbonne, désireux d'offrir des **prestations funéraires dignes, personnalisées** et adaptées aux attentes des familles, investit 1,1M€ pour construire un **nouveau bâtiment de 500 m²** attenant, comprenant une **salle de cérémonie** (pour 100 personnes) et **deux salons funéraires**.



LE MOT DE L'ÉLUE

Fabienne Martinage

Vice-Présidente en charge des Services de proximité et de la Relation aux usagers

"Parce que le Grand Narbonne a le souci permanent d'offrir un service funéraire digne et de qualité, le funérarium s'agrandit et s'adapte aux évolutions des pratiques de deuil des familles."



La nouvelle cour désimperméabilisée de l'école de Bize-Minervois devient un nouvel espace ludique et pédagogique très apprécié.



Des cours d'écoles sans bitume et plus végétalisées

Le Grand Narbonne accompagne les communes pour désimperméabiliser les sols des cours d'école et s'adapter aux effets du changement climatique. 667 000 € y sont consacrés.

La lutte contre l'artificialisation des sols **contribue à la transition écologique du territoire**. Et face au changement climatique, désimperméabiliser et végétaliser l'espace a des effets rapides. Les communes l'ont bien compris !

Les cours d'écoles de Cuxac-d'Aude, Bize-Minervois et Névia ont été les premières à se transformer, durant les vacances d'été. Depuis, les projets de cours en pleine terre et végétalisés se multiplient. Partout, **la nature et le vivant reprennent leurs droits**, l'eau s'infiltré et l'atmosphère est plus fraîche. *"Les enfants se sont vite appropriés les nouveaux jeux en bois et raffolent des copeaux"*, note aussi Céline Sémat, directrice de l'école de Bize-Minervois. *"Notre cour de récréation est clairement plus agréable à vivre qu'avant. Nous avons conservé nos arbres et deux nouveaux ont été plantés. Et on espère que le jasmin grimpant va se hisser jusqu'aux pergolas!"*

Le Grand Narbonne accompagne les communes sur les études techniques et la co-construction. Élèves et enseignants sont aidés par des spécialistes pour développer des projets sur la biodiversité. À Bize-Minervois, les professeurs enseignent les sciences naturelles dans le jardin. *"Nous faisons germer des graines et cultivons des herbes aromatiques. Et nous allons bientôt disposer d'un compost et du récupérateur d'eau. Les élèves vont participer davantage encore"*.

Les communes bénéficient d'aides de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, de la Région Occitanie et du Département de l'Aude.

Au moins cinq nouvelles cours d'école transformées cette année

Les études de faisabilité ont été menées et ont validé les projets des écoles élémentaires Jean Macé à Narbonne, Lucie Aubrac à Moussan, Jeanne Miquel à Coursan, celle de Ginestas ainsi que l'école maternelle Danielle Casanova de Coursan. Les travaux vont avoir lieu dans les prochains mois.

Des pré-études sont aussi en cours pour les écoles élémentaires Louis Pasteur et Mathieu Peyronne à Narbonne, l'école maternelle Raymond Courrière à Sallèles-d'Aude, l'école primaire à Saint-Marcel-sur-Aude et celle de Sainte-Valière.



Création d'une recyclerie solidaire

Le Grand Narbonne investit dans l'économie circulaire pour réduire les déchets. Dans cette optique, une recyclerie va être créée en extension du FabLab au cœur du quartier Razimbaud, à Narbonne. Les habitantes et les habitants du quartier, accompagnés par des professionnels, feront fonctionner la chaîne de recyclage et de réemploi des bâches PVC et de kakemonos.

Des partenariats seront établis avec les entreprises qui, dans le cadre de leurs démarches RSE, souhaitent fournir le matériel à recycler. Le groupe Orange accompagne le Grand Narbonne pour cette première expérimentation. Outre son intérêt environnemental, cette initiative contribuera à l'émergence d'une filière économique locale dans ce quartier prioritaire de la ville. **Investissement : 130 000 €**



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Installé à IN'ESS, Vincent Baugier, gérant du restaurant se réjouit des travaux à venir.

Nouvelles ambitions pour IN'ESS

IN'ESS va bénéficier d'un ambitieux programme de travaux de **140 000€**. Le restaurant, le jardin et l'esplanade seront entièrement transformés avec du nouveau mobilier, des espaces végétalisés et des aménagements pratiques. Vincent Baugier, gérant du restaurant, habitant à Narbonne se réjouit, *"L'organisation de la cuisine va être totalement revue. Ces travaux nous rendront la vie plus facile au quotidien, notamment pour le service en salle"*. Les aménagements répondront au succès grandissant du lieu, puisque désormais les ateliers numériques, concerts Micro-Folie, réunions informelles, expositions ou déjeuners que propose la structure, pourront être organisés au sein de ce même espace.



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Nouvelle aire d'accueil

Le 1^{er} décembre 2022, le Grand Narbonne a décidé de créer une aire de grand passage pour les gens du voyage. Implanté sur le lieu-dit "Pont des charrettes" à Narbonne, ce nouvel aménagement aura pour effet d'améliorer les conditions d'accueil sur notre territoire.

Les élus du Grand Narbonne attribuent **1,1 millions d'euros** à la création de ce site.



Médiathèque et Espace de liberté bientôt vidéo-protégés

Le Grand Narbonne améliore la sécurité des deux sites en y installant des caméras afin de protéger les agents comme les visiteurs. 100 000 € sont investis par an.

Les deux équipements majeurs pour la pratique culturelle et de loisirs, bien connus des habitants du Grand Narbonne, accueillent jusqu'à 2000 usagers par jour. En 2022, l'interpellation d'un individu menaçant à la Médiathèque et la fermeture temporaire de la piscine de l'Espace de liberté, suite à des agressions, ont posé la question de la sécurisation de ces lieux. Le Grand Narbonne va investir près de 100000€ afin de garantir la sécurité du public et des agents en poste à la

Médiathèque et au sein de l'Espace de liberté, tout en protégeant ces bâtiments.

La Communauté d'agglomération a lié un partenariat avec la Ville de Narbonne qui dispose de la **vidéoprotection avec report d'images en temps réel**. Dès cette année, deux caméras vont être installées à la Médiathèque et cinq caméras à l'Espace de liberté. Le centre de supervision urbain de la ville de Narbonne **traitera et enregistrera les images en provenance des deux sites.**

En cas de besoin, le dispositif permettra dorénavant de **dimensionner une intervention par les forces de l'ordre, en cas de trouble**. Le Grand Narbonne compte mener d'autres études pour équiper, dans l'avenir, de nouveaux sites en caméras, comme c'est déjà le cas pour les déchetteries.



LE MOT DE L'ÉLU

Alain Vialade

Conseiller communautaire délégué en charge de la Sécurité, de la Prévention, de l'Accès aux droits et de la Citoyenneté

"À la fois dissuasive et sécurisante, la mise en place de la vidéoprotection sur nos sites culturels et de loisirs s'est imposée pour garantir tant la sécurité du public et de nos agents que de nos équipements."



Le centre de supervision urbain de la ville de Narbonne qui pourra être sollicité par le Grand Narbonne en cas de besoin.

À Coursan, deux bâtiments rénovés pour les agents

Le centre technique de Coursan, qui héberge les services de l'environnement et de la régie de l'eau, va être réaménagé. Il sera à terme spécifiquement dédié aux besoins des 50 agents de l'environnement et du patrimoine. Le service de la régie de l'eau déménagera pour sa part à l'ancienne usine Mamor actuellement en friche.

Ce déménagement, envisagé à l'horizon 2024, permettra un meilleur accueil du public et des 35 agents du service. Le montant global de l'opération est évalué à 1,7 M€, dont 800000€ débloqués cette année.



LE MOT DE L'ÉLUE

Sylvie Alaux

Conseillère communautaire déléguée en charge des Ressources humaines et des Relations sociales



"Avec un investissement de 1,7 M€, le Grand Narbonne se donne les moyens d'améliorer les conditions de travail des équipes du centre technique de Coursan et dédier un nouveau bâtiment au service de l'eau avec un accueil du public mieux adapté."

Le site internet du Grand Narbonne fait peau neuve

Cet outil web offre une expérience nouvelle aux utilisateurs. Dix communes de l'agglomération ont aussi profité de la démarche pour s'équiper de leur propre site.

Le nouveau site est en ligne. Nouveau design, ajustements graphiques, nouvelle architecture : il a été pensé pour répondre aux usages actuels du numérique. L'expérience utilisateur était centrale dans la conception de la plateforme. Adapté à tout type de support, le site web est aussi facilement accessible sur smartphone que sur ordinateur et tablette.

Dans une démarche de mutualisation des moyens, l'agglomération a proposé à ses communes de prendre part à un projet "d'usine à sites internet". Les communes de **Bize-Minervois, Coursan,**

Cuxac-d'Aude, Fleury d'Aude, Moussan, Montredon-des-Corbières, Portel-des-Corbières, Mailhac, Saint-Nazaire-d'Aude et Sainte-Valière ont profité du dispositif pour créer leur nouveau site sur les mêmes bases que celui du Grand Narbonne, et avec les mêmes fonctionnalités. *"Nous cherchions à refaire notre site et les solutions à notre disposition étaient soit trop chères, soit peu adaptées aux enjeux d'une commune. Le projet d'usines à sites internet répondait parfaitement à nos besoins."*, souligne Clément Rouvière, conseiller municipal délégué en charge de la communication à Mailhac.

Cette structure technique commune permet donc une économie d'échelle conséquente. Pour les collectivités, c'est l'occasion de proposer une plateforme moderne à leurs habitants, à moindre coût. Autre avantage : les sites internet peuvent communiquer entre eux. Cette fonctionnalité facilite la gestion des rubriques agendas par exemple. **78 000 €** ont été investis pour la mise en place des sites.

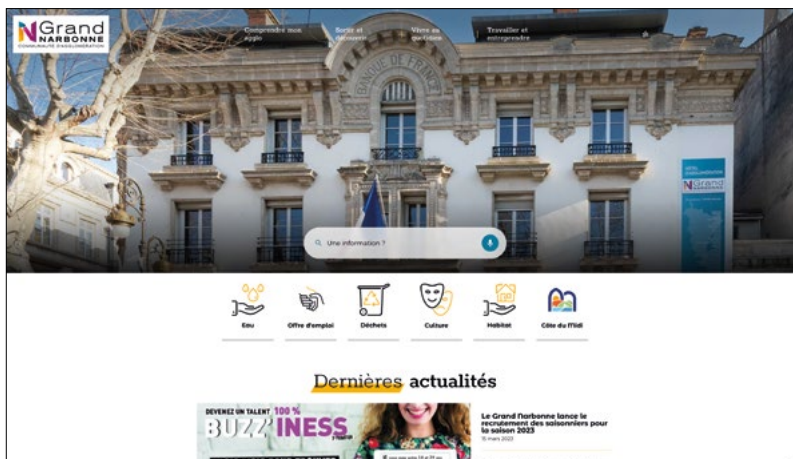


LE MOT DE L'ÉLU

André-Luc Montagnier

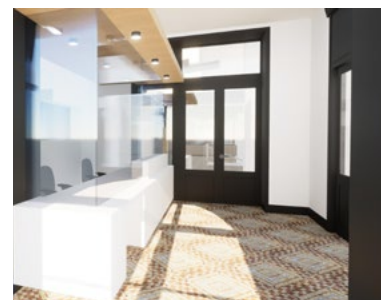
Vice-Président en charge de la Communication, de la Transition numérique et de la digitalisation des services


"Dématérialisation des procédures, sensibilisation au digital, déploiement du nouveau site internet et soutien aux communes dans leur projet numérique, pour le Grand Narbonne, la transition numérique est au cœur de ses missions de service public."



Rénovation de l'Hôtel d'agglomération

Le rez-de-chaussée du bâtiment va bénéficier de travaux d'aménagement. Pour répondre à de nouveaux usages et garantir une sécurité accrue, l'accueil va être remis au goût du jour. Les bureaux seront également mis aux normes en matière d'acoustique et de confort thermique. Dans le grand hall, une nouvelle salle de réunion intégralement vitrée devrait voir le jour. Les élus ont décidé de consacrer **810 000 €** à ce projet, dont **765 000 €** en **2023**.





Depuis 2022, 80 hectares de vignobles de La Clape sont irrigués avec une eau alternative, suite au traitement des eaux usées de la station d'épuration de Narbonne-Plage.

Réutiliser l'eau traitée, partout où c'est possible

Face aux effets du changement climatique et au manque d'eau, le Grand Narbonne, précurseur au niveau national, développe et soutient des projets de réutilisation des eaux usées traitées à vocation agricole comme industrielle.

Il n'est pas nécessaire d'utiliser de l'eau potable pour assurer certains besoins. Le constat vaut pour l'arrosage d'espaces verts, le nettoyage de lieux publics, les process industriels ou encore pour l'irrigation agricole.

Alors que la disponibilité de la ressource en eau se pose, **le Grand Narbonne, pionnier, a fait le choix d'accélérer la transition écologique du territoire par la réutilisation des eaux usées traitées (REUT),** issues des stations d'épuration.

IRRIGUER LA VIGNE

Dans plusieurs communes, la REUT donne une bouffée d'air aux viticulteurs, dont certains étaient sans solution pour arroser leur vigne. Le projet Irrialt'eau, porté par le Grand Narbonne avec la collaboration de nombreux partenaires dont l'INRAe, permet désormais d'irriguer 80 hectares de vignes, en plein cœur du massif de la Clape, par les eaux retraitées de la station d'épuration de Narbonne-Plage. Ce dispositif n'est pas le seul en fonction sur l'agglomération.

Une autre expérimentation irrigue 15 hectares de vignes de la cave de Cap Leucate grâce à la réutilisation des eaux usées traitées de la station d'épuration de Roquefort-les-Corbières. Et un autre projet progresse, à Leucate-La Franqui, pour alimenter cette fois, environ 20 hectares.

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE

En fonction **des besoins et grâce à l'expérience acquise, les stations d'épuration du territoire vont pouvoir être équipées de systèmes pour réutiliser les eaux usées.** L'arrosage des espaces verts publics est notamment une piste explorée. Ce n'est pas la seule. À Port-La Nouvelle, le projet EC'EAU, porté par le Grand Narbonne et la société Hyd'Occ, avec le soutien de la Région Occitanie, vise à réutiliser l'eau en sortie de la station d'épuration de la commune, pour alimenter les futurs besoins en eau de l'usine de production d'hydrogène vert. Cette eau, jusqu'ici rejetée en mer, pourra permettre à terme d'économiser 200 000 m³ d'eau potable par an.



GEMAPI : 2,2 M€ par an au service des milieux aquatiques

Depuis 2018, l'agglomération a cette compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI). Cinq syndicats de rivières (Syndicat mixte du Delta de l'Aude, Syndicat Mixte Aude Centre, Syndicat du bassin versant Orbieu-Jourres, Syndicat du Bassin de la Berre et du Rieu, Syndicat des Corbières Maritimes) assurent, pour le compte du Grand Narbonne, les études et réalisation des projets d'ouvrages de protection des biens et des personnes. L'aménagement du Rec de Veyret, l'étude sur la protection d'Armissan ou encore celle pour la traversée de Coursan sont par exemple en cours.



À Gruissan, un important chantier de réhabilitation des réseaux a débuté en mars boulevard Pech Maynaud.

De l'eau potable, partout et en toute circonstance

Sécuriser l'alimentation en eau des communes et améliorer la qualité des réseaux d'eaux, sont deux enjeux de l'agglomération pour préserver la ressource.

Ouvrir un robinet et disposer d'eau, voilà un geste du quotidien qui peut paraître banal. Afin d'alimenter en eau potable tous les foyers du territoire, en quantité suffisante et en permanence, le Grand Narbonne investit pour que chaque commune dispose **d'équipements adaptés** et pour économiser une ressource de plus en plus précieuse face aux effets du changement climatique.

2023 :
8,4 M€ programme pluri-annuel de travaux (budget eau)

SÉCURISER

La sécurisation de l'alimentation en eau potable est la priorité du Grand Narbonne, face à **l'enjeu de la disponibilité en eau**. À Argeliers, le forage historique a été dégradé et **un nouveau forage** est en cours de réalisation pour un montant de 204 000 €. Afin de sécuriser l'alimentation du village, **un réseau alternatif sera créé** depuis Mirepeisset (480 000 € investis). À Sainte-Valière, le réservoir intercommunal Ginestas/Sainte-Valière alimente la commune, aussi, **l'ancien réservoir communal, inutilisé, va être démolit** (156 000 €). À Pouzols-Minervois, l'alimentation en eau potable a été sécurisée et près de 2,9 millions d'euros seront investis en 2023 pour **sécuriser l'alimentation et la distribution d'eau potable**.

AMÉLIORER

Face à une eau plus rare, un effort constant est par ailleurs mené sur l'ensemble du réseau d'alimentation en eau potable, afin de **réduire les pertes d'eau dues aux fuites, et ainsi économiser la ressource**. L'amélioration du rendement des

réseaux passe ainsi par le **remplacement des canalisations dégradées**, comme par exemple à Peyriac-de-Mer, où le réseau d'eau potable de l'anse des galères sera réhabilité. Plus de 1,1 millions d'euros seront investis cette année pour renouveler cette canalisation, qui est l'alimentation principale en eau potable des communes de Bages et Peyriac-de-Mer. Situé en bord immédiat des étangs de Bages-Peyriac, ce réseau est **fortement dégradé et sa localisation ne facilite pas la recherche de fuite**. Dès cette année, 1,8 km des 4 km de réseau vétuste vont être remplacés.

Quand l'eau pluviale... réalimente le milieu naturel

Le Grand Narbonne assure la compétence "gestion des eaux pluviales urbaines" depuis 2020 et investit 2,1 millions d'euros en 2023. L'ambition est de transformer les réseaux unitaires en des réseaux "séparatifs". Cela va permettre de ne pas saturer les stations d'épuration, qui n'auront plus qu'à gérer les eaux usées. Les eaux pluviales se dirigeront désormais dans un réseau spécifique, pour un rejet dans le milieu naturel.



Des équipements d'assainissement plus performants

Les élus mobilisent **53,67 M€** au titre du programme pluriannuel de travaux (2023-2027) du budget Cycle de l'eau, afin de moderniser et construire de nouveaux équipements d'assainissement pour l'eau usée.



Projet de la station d'épuration intercommunale Argeliers/Mirepeïsset qui répondra à l'évolution démographique des deux communes.

Il est le plus gros poste de dépense lorsque l'on parle du cycle de l'eau. Rien que cette année, près de **11,3 M€** seront **consacrés à l'assainissement**, notamment pour que chaque commune bénéficie d'un équipement adapté à sa population et performant.

NOUVELLES STATIONS

Les travaux les plus importants touchent aux stations d'épuration. **Deux constructions de nouvelles stations d'épuration** mobilisent près de **3,6 M€ en 2023**. Il s'agit des équipements de Portel-des-Corbières et d'Argeliers/Mirepeïsset. "Notre station doit être remplacée. Elle est vétuste et le traitement n'est plus adapté. Nous ne pouvons plus délivrer de nouveaux permis de construire sur la commune. Mais très bientôt, tout ira mieux !", précise le maire d'Argeliers, Gérard Leteissier. La nouvelle station intercommunale, avec traitement par boues activées, est dimensionnée pour 5 800 habitants.

À Coursan, la station d'épuration va être modernisée et à Moussan, les interventions débutées en 2022 sur la station se poursuivent. La filière boue de la station (660 000€) est totalement revue.

RÉSEAUX AMÉLIORÉS

Au-delà des ouvrages, **les réseaux font aussi l'objet d'investissements importants**, afin d'assurer leur performance. La gestion et le renouvellement de l'existant mobilise **735 600€** cette année. Les études d'amélioration vont de leur côté mobiliser **1,5 millions d'euros**. En parallèle, près de 1,7 millions d'euros seront consacrés aux travaux annexes, sur les voiries notamment.



LE MOT DE L'ÉLU

Michel Jammes

Vice-Président en charge du Grand cycle de l'eau, Eau potable et assainissement, GEMAPI, et Gestion des eaux pluviales urbaines.

"Face au changement climatique, le Grand Narbonne innove, avec la réutilisation des eaux usées traitées, améliore de façon constante la performance des réseaux pour économiser l'eau, construit de nouveaux équipements en assainissement pour protéger les milieux naturels, investit pour prévenir le risque d'inondation."

À La Palme, les études de reconstruction lancées



La station d'épuration de Caves-La Palme rejette ses eaux traitées dans l'étang, une zone naturelle importante. L'équipement nécessite d'être reconstruit. La première étape est franchie, avec des études préalables (études de faisabilité, relevés topographiques, études de sol...) lancées.



Le tri sélectif permet de réduire le volume des déchets destinés à l'enfouissement.

Des objectifs ambitieux sur la prévention des déchets

Priorité environnementale et économique, la politique de maîtrise des déchets accélère avec la prochaine entrée en vigueur du plan local de prévention des déchets. Objectif : parvenir à une réduction de 15% des volumes totaux d'ici à 2030.

Pour réduire le volume des poubelles grises contenant les ordures ménagères destinées à l'enfouissement, le Grand Narbonne a multiplié ces dernières années les **solutions permettant de valoriser au maximum les déchets.**

UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL ET FINANCIER

De nombreux points de collecte ont été déployés pour trier les emballages, le verre ou les textiles, des composteurs individuels et collectifs sont distribués à la demande et les 18 déchetteries de l'agglomération proposent des filières de recyclage spécifiques.

Chaque année, 2 millions d'euros sont également investis dans les équipements et véhicules de collecte. Cette politique de prévention et la sensibilisation du public qui y est associée, donnent déjà des résultats encourageants. Elle répond à un

enjeu de transition écologique évident, mais aussi à un impératif réglementaire et économique. En effet, la taxe générale sur les activités polluantes imposée par l'État, renchérit le coût de traitement des déchets enfouis. Cette taxe passe cette année de 45€ à 52€ la tonne, et elle atteindra 65€ la tonne en 2025. Il est donc nécessaire **d'aller plus loin pour maîtriser les coûts** liés à cette évolution en **réduisant le volume de nos déchets.**

UNE STRATÉGIE GLOBALE

C'est pourquoi le Grand Narbonne a élaboré un Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) pour la période 2022-2026. Actuellement en phase de concertation, il doit être soumis en conseil communautaire au mois de mai. À partir d'un diagnostic du territoire, le PLPDMA propose une stratégie structurée pour

valoriser 51% des déchets totaux en 2025 (contre 30% en 2016). Pour y parvenir, le plan prévoit notamment la poursuite des incitations au tri sélectif, le renforcement des filières existantes (Écomobilier, encombrants) et la mise en place de nouveaux flux de valorisation tels que les articles de sports et de loisirs. Un accent particulier sera mis sur le compostage individuel et collectif ainsi que sur les bornes de collecte des textiles. Parallèlement, une étude en cours sur les déchets verts et alimentaires permettra de déterminer des objectifs de collecte et de développer les outils à mettre en place de traitement pour les atteindre.



“ LE MOT DE L'ÉLU ”

Bertrand Malquier

“ Devant les nouveaux enjeux écologiques et économiques, le Grand Narbonne met tout en œuvre pour sensibiliser et accompagner ses habitants pour réduire la production des déchets et leur enfouissement de façon significative. ”

Vice-Président en charge de la Gestion et de la Valorisation des déchets



Deux référents sont en charge du suivi du composteur collectif installé à Ouveillan en 2021 : Romain Beltran et Jean Edo.

Une action renforcée pour développer le compostage

Pour détourner un maximum de déchets de l'enfouissement, l'agglomération accentue le déploiement de composteurs sur l'ensemble du territoire. C'est l'un des axes forts du Plan de réduction des déchets.

Parmi les actions phare identifiées dans le Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés, PLPDMA, le développement du compostage constitue une solution doublement vertueuse. Non seulement il permet de détourner jusqu'à un quart du contenu des poubelles des foyers, mais il produit, à partir des déchets verts et alimentaires, un engrais naturel de qualité utilisable dans les jardins privés et publics. Pour encourager cette pratique, **le Grand Narbonne met à la disposition des habitants du territoire des composteurs individuels de 400 ou 300 litres**, ainsi que des **composteurs collectifs** installés dans de nombreuses écoles et sur l'espace public. Le service environnement de l'agglomération compte un maître composteur qui assure un accompagnement technique pour la bonne utilisation de ces équipements et mène des actions de sensibilisation et d'information auprès du public, avec l'appui de référents bénévoles dans les quartiers. Dans les écoles équipées de composteurs partagés, l'accent sera porté sur des animations pédagogiques visant à sensibiliser les plus jeunes à la fois sur la valorisation des déchets et sur l'utilisation de compost naturel.

OBJECTIF : 2 100 TONNES D'ORDURES EN MOINS

En 2023, quatre nouveaux composteurs collectifs seront aménagés sur l'espace public à **Gruissan, Saint-Nazaire-d'Aude, Bizanet et Narbonne**. Le site touristique de **l'Abbaye de Fontfroide** a également décidé de s'équiper, tout comme neuf **écoles et**

crèches de Saint-Valière, Bize-Minervois, Raïssac-d'Aude et Narbonne.

Le PLPDMA prévoit une accélération de ce déploiement dans les prochaines années. À l'horizon **2026**, le Grand Narbonne souhaite avoir équipé **3 000 foyers, 44 écoles**, et avoir installé **200 composteurs partagés** dans les communes du territoire. Au total, ce dispositif devrait permettre de détourner plus de 2 100 tonnes d'ordures ménagères par an.

“ Le composteur partagé a été installé à Ouveillan au printemps 2021. En tant que référent de quartier, je réponds aux questions que se posent les habitants et je surveille que tout se passe bien. En deux ans, les gens se sont approprié le lieu : cela fonctionne bien et on estime qu'une trentaine de familles utilisent régulièrement le composteur. Nous attendons la première distribution de terreau pour ce printemps. Ce sera l'occasion de se rencontrer, de partager un moment, et aussi de sensibiliser de nouvelles personnes.”

Romain Beltran, professeur des écoles et référent de quartier à Ouveillan



Le Grand Narbonne investira 1 million d'euros pour la création de nouvelles pistes cyclables en 2023.

Le réseau cyclable va s'étendre

Le Grand Narbonne intensifie ses efforts pour promouvoir les mobilités douces : les élus consacrent 4,8 M€ au développement des pistes cyclables.

Le réseau actuel, de 90 kilomètres, offrira bientôt de **nouvelles pistes cyclables** pour faciliter une **utilisation quotidienne, touristique et de loisirs sur la Côte du Midi**. Plusieurs études de faisabilité préciseront le tracé des futures pistes et identifieront les points problématiques. Pour poursuivre son action, le Grand Narbonne élabore son **plan des mobilités actives** (piéton, vélo, trottinette etc.) qui proposera de **nouvelles solutions pour encourager les mobilités durables** (aménagement, services, sensibilisation). En favorisant une pratique en toute sécurité, le Grand Narbonne souhaite ainsi faire du vélo une solution alternative à la voiture individuelle.

Sur l'année 2023, les élus du

Grand Narbonne consacrent **1M€** à cette thématique. Les travaux pour relier le quartier de Montplaisir à la zone de la Coupe à Narbonne devraient débuter dans l'année. Une nouvelle piste va être construite entre la gare de La Franqui et le village - base sportive du Goulet. Des études techniques concernant la Littorale entre le centre-ville de Cuxac-d'Aude et l'écluse de Raonel sont également en cours. Les travaux des pistes entre Sigean et Port-La Nouvelle et entre Narbonne et les zones d'activités de Montredon-des-Corbières entreront en phase opérationnelle après la validation des étapes préliminaires. Ces opérations sont soutenues par le Département de l'Aude, la Région Occitanie et l'État.



“ LE MOT DE L'ÉLU ”

Alain Fabre

Vice-Président en charge des Mobilités et de l'Intermodalité

“ Avec 4,8 millions d'euros prévus au Plan Pluriannuel d'Investissement, le Grand Narbonne se donne les moyens de développer et de renforcer les mobilités actives sur son territoire et de mieux accompagner les communes dans leurs projets de déplacements doux. ”

De nouveaux abris sécurisés pour les vélos



Encourager l'usage du vélo, c'est aussi permettre aux usagers de les garer en toute sécurité. Actuellement, seize box à vélo de deux places et deux box de dix places sont présents sur le territoire. Ces consignes individuelles permettent aux cyclistes de ranger leur vélo et leurs effets personnels gratuitement pendant 48h maximum. En 2023, **dix nouveaux abris sécurisés** seront installés dans les communes de Bages, Peyriac-de-Mer, Villedaigne, Leucate, Salles-d'Aude, Port-La Nouvelle, Névian, Bize-Minervois et Narbonne.



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional



À Cuxac-d'Aude, Richard Chiao et ses deux garçons, et Romain Combes et ses deux filles ont pu tester le vélo cargo.

Les vélos cargos comme alternative à la voiture

En 2022, le Grand Narbonne a expérimenté l'utilisation de vélos cargos pour les trajets domicile-école. Parmi les familles qui se sont portées volontaires pour tester ce nouveau mode de déplacement, 81% se sont déclarées convaincues. Romain Combes adjoint au maire de Cuxac-d'Aude souligne : "Mes deux filles et moi avons utilisé ces vélos cargos quotidiennement. Je pense que c'est une alternative convaincante à la voiture en zone scolaire". Ce dispositif encourage en effet les parents à laisser leur voiture à la maison pour des déplacements courts en proposant une alternative adaptée. L'objectif est d'apaiser la circulation aux abords des écoles. De nouvelles expérimentations sur les communes de Ginestas, Port-La Nouvelle, Sigean et Pouzols-Minervois sont prévues en 2023.



De nouvelles bornes de recharge

La transition énergétique, priorité du Grand Narbonne, passe par de nouvelles formes de mobilité. Pour favoriser la démocratisation de la voiture électrique et en faciliter l'usage, l'agglomération renforce le réseau de recharge sur son territoire. En 2023, de nouvelles bornes viendront s'ajouter aux 46 déjà installées. Le Plan Pluriannuel d'Investissement consacre **49 000 €** à cette opération et à l'entretien du réseau.



Réaménagement des berges de la Robine



Le programme de requalification de l'entrée Est de Narbonne autour des équipements culturels que sont le musée Narbo Via, la salle de concert de l'Arena, le parc des expositions et le Théâtre + Cinéma, poursuit sa transformation. Cette année, les travaux d'aménagement se concentrent sur le parking situé à proximité du théâtre et sur les berges de la Robine qui vont être réaménagés sur un linéaire de 800 mètres du pont de l'Avenir jusqu'en limite de la ZAC des Berges de la Robine. Le projet d'aménagement des berges, site classé, comprend notamment la reprise du chemin du halage, la replantation d'un alignement structurant d'arbres et la création de cheminements végétalisés pour des mobilités douces. Les élus du Grand Narbonne prévoient un budget de **400 000 €** pour le développement de ces projets, dont **316 000 €** sur l'année **2023**.



Le Grand Narbonne s'est engagé à hauteur de 27 M€ sur toute la durée du projet de la ligne nouvelle Montpellier- Perpignan.

Ligne à grande vitesse : le Grand Narbonne se mobilise

L'investissement du Grand Narbonne permet de s'ancrer au projet ferroviaire de ligne nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP), qui va transfigurer le territoire.

Dans le cadre de la signature du Protocole de financement*, le Grand Narbonne a pris l'engagement de contribuer à hauteur de 27M€ sur toute la durée du projet. D'ici à 2026, 2,3M€ sont fléchés en investissement. La phase 1, le tronçon Montpellier - Béziers, entre en phase opérationnelle avec une déclaration d'utilité publique qui vient d'être rendue en février, estimant "urgents les travaux nécessaires à la réalisation" de ce tronçon.

En parallèle, les études et l'achat de foncier se poursuivent. Le Grand Narbonne y participe à hauteur de 450 000 € en 2023. La réalisation de ce tronçon est prévue pour 2030. La phase 2, Béziers-Perpignan à horizon 2040, est stratégique pour le territoire. La Ligne à Grande Vitesse passera en effet par Narbonne. Cette connexion promet d'être un levier d'attractivité économique et touristique majeur. Avec le nouveau sillon, il va être possible de repenser l'aménagement

des gares et porter la mixité de la ligne, afin de permettre d'augmenter l'offre de train de fret (projet de Port-la-Nouvelle) et développer l'offre de train du quotidien, en améliorant la fréquence des TER. Les projets de Pôles d'échanges multimodaux sur le territoire (lire ci-contre) sont au centre de la démarche. Le contenu des études liées à la phase 2, toujours en discussion entre les acteurs, prendra en compte ces dimensions.

*signé en janvier 2022, par l'Etat et 15 collectivités.

Une étude pour un échangeur sur l'A61

La RD 6113 (Lézignan-Narbonne) est un axe dont le trafic est de plus en plus dense. Afin de fluidifier la circulation et améliorer l'accès aux zones d'activités et à l'Hôpital privé du Grand Narbonne, une étude d'opportunité et de faisabilité technique va être réalisée par ASF pour la création d'un échangeur autoroutier sur l'A61 à hauteur de Montredon-des-Corbières. Cette étude, d'un montant de 200 000 €, est cofinancée par le Grand Narbonne, le Département et ASF.

L'aéroport de Carcassonne s'agrandit

Le Grand Narbonne, aux côtés de la Région Occitanie, du Département de l'Aude et de Carcassonne agglomération, s'est engagé à soutenir le programme de développement de l'activité de l'aéroport de Carcassonne et de ses retombées économiques. Près de 1,4 M€ seront investis jusqu'en 2026. Grâce à ce soutien, la plateforme aéroportuaire va être mise aux normes et modernisée. Un nouveau terminal a déjà été mis en service et un nouveau lieu de stationnement des avions est notamment attendu.



Faire des principales gares du Grand Narbonne de vraies plateformes d'échanges

La transformation des trois principales gares du territoire en pôles d'échanges multimodaux (PEM) – Narbonne, Port-La Nouvelle, Leucate – s'accélère, avec 2,9 M€ mobilisés.



Mieux se déplacer passera notamment... par le train ! La Côte du Midi, qui a la chance de disposer de plusieurs gares majeures sur son territoire, travaille à leur transformation avec la SNCF, l'État, la Région Occitanie, le Département de l'Aude et la Caisse des dépôts et consignations (participation de la CDC uniquement sur le projet de PEM de Narbonne).

L'objectif est, avec les PEM, de rendre chacune des gares plus accessibles aux différents usagers (habitants, touristes) et dotées de services aux voyageurs, mieux connectées aux autres liaisons (transports en commun, locations, mobilités douces) vers les sites économiques et touristiques, mais aussi plus ouvertes sur les quartiers environnants et les autres communes du territoire.

**119 000€ mobilisés
cette année pour
les études des
trois projets**

L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

Le site de la gare de Narbonne, qui accueille 1,2 millions de voyageurs chaque année, va être complètement transformé. Les études de faisabilité du PEM de Narbonne seront finalisées cette année. Sa mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sera faite en 2024, avant une première tranche de travaux en 2025. Pour les PEM de Leucate-La Franqui et Port-La Nouvelle, des études pour l'accessibilité des gares devraient être menées en 2024, en parallèle des études de faisabilité. Avec pour objectif d'inscrire l'accessibilité de ces deux gares dans le prochain Agenda d'Accessibilité de la Région Occitanie.

À Leucate, l'étude de la Ville avait conclu à l'intérêt de créer un PEM, alors que la fréquentation de la gare est multipliée par 17 pendant l'été ! Le Grand Narbonne pilote l'étude de faisabilité qui va permettre de décider des grandes orientations à donner à l'aménagement.

Du côté de Port-La Nouvelle, le Grand Narbonne appuie la commune, qui est maître d'ouvrage. Les études de faisabilité vont également s'engager cette année.



Photo: Grand Narbonne / Le Magazine

Le hameau du Somail sous un nouveau jour

Les élus du Grand Narbonne prévoient plus de 6 millions d'euros pour mettre en valeur le hameau du Somail.



“ LE MOT DE L'ÉLU ”

Christian Lapalu

Vice-Président en charge de l'Emploi, de l'Insertion, de l'Economie sociale et solidaire, de la Préservation et de la valorisation du canal du midi



Le "petit bois" fait partie des aménagements dernièrement créés au sein du hameau du Somail. Il valorise le canal du Midi.

“ Le hameau du Somail est une véritable pépite de notre territoire et un atout pour l'économie locale. C'est pourquoi le Grand Narbonne poursuit ses investissements pour renforcer encore plus l'attractivité du site et capter une large clientèle. ”

Le Somail est une escale incontournable sur le canal du Midi, et le lieu représente un potentiel touristique et économique important pour le territoire. L'aménagement global du site a débuté il y a quelques années dans le cadre du Plan de Référence de revalorisation touristique. En collaborant avec Voies Navigables De France (VNF) et d'autres partenaires, le Grand Narbonne agit pour préserver le patrimoine du hameau, organiser les activités fluviales, valoriser le canal du Midi et

renforcer son attractivité touristique. En 2023, le programme de mise en valeur du hameau se poursuit. Il comprend l'étude de l'aménagement de la maison Bonnal - qui abrite l'office de tourisme Côte du Midi, l'étude de l'enfouissement des réseaux ainsi que de l'aménagement de l'entrée nord au hameau. Les élus du Grand Narbonne

consacrent un budget de **645 000€** à ces projets. Des travaux de **2,4 millions d'euros** ont déjà été réalisés avec la création d'une aire d'accueil de la maison Bonnal et l'aménagement du "petit bois", avec les soutiens du Fonds européen de développement régional (Feder), de l'État, de la Région Occitanie et du Département de l'Aude.



Projet financé par le Fonds Européen de Développement Régional

Développement de l'écotourisme au Grand Castélou

L'agglomération participe à hauteur de 470 000€ (dont 300 000€ inscrits au programme d'investissement 2022-2026) au projet de valorisation du domaine du Grand Castélou porté par la Ville de Narbonne, le Conservatoire du littoral et le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée. Conçue pour être un équipement "repère du territoire" de la Côte du



“ LE MOT DE L'ÉLUE ”

Catherine Gouiry

Conseillère communautaire déléguée en charge des Etangs et des zones humides, de la Préservation des espaces naturels et de la biodiversité, et des relations avec le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée

Midi, cette ancienne saline, puis domaine viticole en bordure de l'étang de Bages-Sigean, sera entièrement réhabilitée. Le site, qui comprend 2500m² de bâtiment, s'apprête à faire la promotion de l'écotourisme sur le territoire. La Maison de la Narbonnaise accueillera le public et valorisera le patrimoine naturel, archéologique, culturel et écologique des lieux. Le Parc naturel régional y possèdera également ses locaux sur place.

“ La réhabilitation du Grand Castélou est une opportunité pour le Grand Narbonne et le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée de valoriser la diversité des richesses naturelles de la Côte du Midi. ”



Pour donner de la visibilité aux circuits VTT de la Côte du Midi, l'Office de tourisme collabore avec la Fédération française de cyclisme pour obtenir leur labellisation.

Côte du Midi investit sur le cyclotourisme et la randonnée

À pied, en VTT ou à vélo, de nombreux circuits de promenades sont accessibles au plus grand nombre sur la Côte du Midi. Pour renforcer cette offre de plus en plus prisée, l'Office de tourisme prépare en 2023 un programme ambitieux de mise en valeur des activités de pleine nature.

Dans le Minervois, le pôle activités de pleine nature de l'Office de Tourisme est particulièrement mobilisé. Il **accompagne plusieurs communes sur l'aménagement de nouveaux sentiers**. Ainsi, les communes de Pouzols-en-Minervois, Sainte-Valière et Ventenac-en-Minervois seront prochainement reliées par une boucle pédestre, tandis que le sentier de la Petite Caminade sera bientôt inscrit au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée. Pour rendre hommage aux archéologues Odette et Jean Taffanel, qui ont dédié leur vie à des fouilles archéologiques sur la colline du Cayla, un

sentier de randonnée est en cours de création à Mailhac. Sur le littoral, à Fleury d'Aude, c'est un sentier des Cayrols réaménagé qui sera proposé, tandis que deux nouveaux sentiers seront créés afin de relier les cabanes de Fleury. Dans les Corbières, les randonneurs pourront bientôt arpenter les alentours de la commune de Treilles avec l'ouverture de deux nouveaux sentiers.

L'Office de tourisme collabore également avec la Fédération Française de Cyclisme pour mettre en valeur le VTT sur le territoire. Le Parc de la Campana et le massif de Fontfroide

accueilleront de nouveaux circuits, tandis que la base de Fleury d'Aude, en plein cœur de la Clape, sera agrandie.

Enfin, au départ de Narbonne, une nouvelle boucle cyclo-touristique intitulée "entre voie romaine et canal royal" reliera les communes de Moussan, Marcorignan et Névian via l'écluse de Raonel et Moussoulens. Et pour profiter pleinement des abords du canal du Midi, d'autres projets de liaisons touristiques à vélo sont à l'étude notamment entre Bize-Minervois et le hameau du Somail.

En misant sur la diversité, la qualité et la sécurité de son offre, la **Côte du Midi ambitionne de devenir une "Destination nature" de premier ordre en Occitanie** pour répondre aux besoins croissants de la clientèle touristique et de la population locale.



Nouveau sentier dans le Minervois, ici à Bize-Minervois.

Plus d'infos sur www.cotedumidi.com

Le port de Port-La Nouvelle se tourne vers la croissance verte

Le Grand Narbonne est l'un des partenaires du programme majeur qui vise à augmenter les capacités du port et à développer de nouveaux projets autour des énergies renouvelables.

C'est un investissement stratégique pour le développement économique du territoire. Le Grand Narbonne, avec le Conseil départemental de l'Aude, s'engageant aux côtés de la Région Occitanie pour **agrandir le port de Port-La Nouvelle et en faire un hub dédié aux énergies renouvelables.**

L'agglomération participe à hauteur de **30 millions d'euros** à ce projet de 210 millions d'euros, dont 8,1 millions au titre du programme pluriannuel d'investissement. Le chantier, lancé en 2019, consiste à améliorer l'accessibilité nautique du port et à aménager de nouvelles infrastructures, dont une plate-forme dédiée aux énergies renouvelables, en particulier à l'éolien flottant en mer et à l'hydrogène vert. La première phase en cours d'achèvement a vu la construction de digues, d'un nouveau bassin de 100 hectares et d'un quai lourd de 250 m



destiné au montage d'éoliennes flottantes qui seront déployées à une vingtaine de kilomètres au large de Gruissan et Leucate. En février 2023, à la suite de l'enquête publique, le préfet de l'Aude a pris un arrêté d'autorisation environnementale pour la deuxième phase qui permettra d'aménager deux nouveaux terminaux et une zone d'activités logistiques. La société gestionnaire du port, la SEMOP de Port-La Nouvelle, qui assure la maîtrise d'ouvrage de ce projet, devrait obtenir les dernières autorisations

dans le courant de l'année 2023. Au-delà de l'ambition de faire de Port-La Nouvelle une référence en matière de transition énergétique et de croissance verte, l'extension du port doit également renforcer son positionnement sur les trafics de marchandises vers l'hinterland de Toulouse.



LE MOT DE L'ÉLU

Henri Martin

Vice-Président en charge de la Commande publique et des achats, des Grands projets et des Bâtiments communautaires

Le nouveau visage du quai urbain

Les élus du Grand Narbonne consacrent 1,6 millions d'euros, dont 450 000€ en 2023 au réaménagement du quai Rive Sud de Port-La Nouvelle engagé par la commune pour un montant total de plus de 16M€. Cette opération sur un axe structurant de 2,4 km de long à l'interface ville-port représente un enjeu majeur en termes de croissance économique, d'éco-mobilité, de sécurité et d'image pour la Côte du Midi. Elle vise à reconnecter la ville avec ses quais, à mieux valoriser

le littoral auprès de la clientèle touristique et à développer les mobilités douces. De nouvelles plantations de végétaux méditerranéens renforceront aussi l'identité paysagère du site.



"Pour le Grand Narbonne, les travaux d'agrandissement et d'aménagement du port de La Nouvelle portés par la Région sont un levier pour renforcer l'attractivité économique et impulser une dynamique sur la production d'énergies renouvelables."



À

savoir

120 hectares de zones d'activités sont à l'étude

Des zones d'activités encore mieux adaptées aux usagers

Sur le territoire, plusieurs des 29 zones d'activités évoluent, au service de leur attractivité, du confort des usagers et de l'accueil d'entreprises.

Chaque habitant du Narbonnais en connaît au moins une : on s'y rend pour y travailler ou encore faire des achats. Les zones d'activités existantes sont, quelle que soit leur vocation, un poumon économique du territoire. Le Grand Narbonne soutient leur développement dans le temps, afin de créer de l'activité, attirer de nouvelles entreprises et générer de l'emploi local.

Près de 8 M€ d'investissement

MODERNISER

Leur gestion est assurée dans le cadre du schéma d'aménagement concerté et durable. Des travaux de réhabilitation, sécurisation et entretien sont menés en régie par les services du Grand Narbonne. Cette année, 2 millions d'euros sont consacrés à réhabiliter cinq zones. Les travaux prévus vont notamment **améliorer la desserte, fluidifier la circulation, sécuriser les déplacements et faciliter le quotidien des usagers**. Automobilistes mais aussi cyclistes et piétons sont concernés avec des réfections de trottoirs (ZI Croix Sud

et ZA de Leucate), la pose de nouveaux candélabres équipés de lanternes à led (ZI La Coupe, jusqu'en 2025), la mise à jour de la signalétique (ZI Croix Sud et ZA de Leucate) ou encore une nouvelle voie cyclable (ZI Plaisance).

AGRANDIR

L'ambition de **développer l'offre en foncier d'entreprise** anime également le Grand Narbonne. La Communauté d'agglomération participe ainsi à la **concession d'aménagement** de la zone du Castellas, située à Montredon-des-Corbières (123 000 €). Dans la même commune, les **démarches d'acquisitions foncières** et la poursuite de l'aménagement de la zone du Technoparc Pech Perry (anciennement Pôle santé - 130 000 €) se poursuivent. Une consultation publique a été lancée pour la création de la zone d'activités du Mourastel à Saint-Marcel-sur-Aude.

Le dossier du projet est consultable sur le site internet du Grand Narbonne, à l'hôtel

d'agglomération et en mairie de Saint-Marcel-sur-Aude. Enfin, **plusieurs zones existantes vont s'étendre** comme celle des quatre chemins à Caves (50 000 €) et la ZAC les Cabanes à La Palme (20 000 €). Les études de faisabilité et pré-opérationnelles sont en cours.



LE MOT DE L'ÉLU

Michel Py

Vice-Président en charge du Développement touristique, du littoral, de l'Économie maritime, de la Croissance bleue et des Zones d'activité économique.

“ Attirer de nouvelles entreprises, permettre le développement des entreprises locales, créer de l'emploi, c'est pour répondre à ces enjeux économiques forts que le Grand Narbonne modernise, aménage et entretient quelque 650 hectares de ZA. ”



Les salins du Midi ont bénéficié de l'aide à l'immobilier pour adapter leurs locaux à l'évolution de leur activité.



Patrice Gabanou, Lorelei et Lony Gabanou.

Aider les entreprises dans leur besoin immobilier

La Communauté d'agglomération propose une aide financière directe jusqu'à 50 000 € aux entreprises qui ont un projet de développement immobilier.

Le développement économique et l'emploi sont des priorités du Grand Narbonne. Depuis fin 2022, **les entreprises du territoire* qui ont un projet immobilier peuvent solliciter une nouvelle aide financière directe.** Cela peut aussi bien concerner l'acquisition d'un terrain avec projet de construction d'un local, des opérations de construction, d'extension, de réhabilitation ou de modernisation de bâtiments. L'agglomération mobilise une enveloppe de **250 000 € par an**. Les salins de Gruissan ont reçu dans ce cadre 50 000 € du Grand Narbonne, afin de créer

un local de conditionnement pour sa production de sel, dans un bâtiment existant. 600 000 € ont été investis, rien que sur le projet immobilier. *"Le bâtiment a été rehaussé pour nos bureaux, et accueille maintenant notre chaîne de conditionnement en rez-de-chaussée. Jusqu'ici, cette activité était externalisée, et nous avons créé deux emplois pour l'assurer"*, détaille Lorelei Gabanou, directrice générale de la société méridionale salinière. L'aide du Grand Narbonne est conditionnée à la taille de l'entreprise, à l'éligibilité de

son projet et peut aller jusqu'à 50 000 €. Elle peut aussi faire effet de levier avec les aides régionales, comme ce fut le cas pour le projet des salins de Gruissan. L'aide est attribuée sous réserve d'un engagement de l'entreprise à maintenir l'emploi pendant 3 à 5 ans, ou à créer de nouveaux emplois.

*sont éligibles : les TPE, PME et ETI des communes de l'agglomération, y compris les commerces de proximité en zone rurale. Ne sont pas éligibles : les professions libérales, services financiers, banques, assurances, grandes surfaces, négoce, bureaux de tabac/presse et exploitations agricoles.



LE MOT DE L'ÉLU

Jean-Michel Alvarez

Vice-Président en charge de l'Économie et de la relance économique, de l'Innovation, de l'Attractivité de l'enseignement supérieur et de la Formation

Aide au commerce, aller plus loin

Une nouvelle stratégie territoriale pour le commerce est en cours de définition. Les différents partenaires vont notamment pousser à la création de collectifs pour faciliter les échanges entre acteurs, au recensement, au traitement et au partage de la vacance commerciale. La stratégie va également favoriser les animations et les événements, au profit des commerçants et artisans.

Depuis 2019, l'agglomération soutient les commerçants et artisans occupant une cellule commerciale, avec l'Action façade. Les porteurs de projets ou commerçants et artisans peuvent être accompagnés pour refaire leur devanture commerciale et l'aménagement intérieur.

"Le Grand Narbonne soutient les entrepreneurs à chaque étape de leur projet. Dernier né de nos dispositifs, l'aide directe à l'immobilier d'entreprise incite à installer, développer son entreprise et à créer de l'activité sur le territoire."



Trouver son emploi saisonnier

La Maison du Travail Saisonnier du Grand Narbonne accueille les employeurs, les salariés et les personnes à la recherche d'un emploi et les informe sur l'emploi, les formations, les conditions de travail, la santé, le logement ou le transport. Ce service promeut de nombreux emplois dans le secteur touristique notamment et fait le relais entre employeurs et personnes en recherche d'un emploi. Chaque année, près de 12 000 contrats saisonniers sont signés sur le territoire, dont la moitié par des jeunes. Lors du printemps 2023, douze communes ont ainsi accueilli les Mardis de l'emploi saisonnier, la permanence itinérante avant la saison.

3^e édition de la formation Buzz'INESS pour les jeunes diplômés

Lancée dans le cadre de la Cité de l'Emploi en 2021, la formation intensive Buzz'INESS accompagne l'insertion professionnelle dans les quartiers politiques de la ville. De jeunes diplômés de Saint-Jean Saint-Pierre, Razimbaud et du centre-ville de Narbonne suivent cette formation innovante et gratuite dans les locaux d'IN'ESS depuis le 11 avril. Chaque année, des professionnels de l'emploi et des chefs d'entreprises interviennent pour partager leur expérience. Ces échanges permettent aux apprenants de maîtriser de nouveaux outils et de s'appuyer sur des méthodes pour une recherche d'emploi plus efficace. L'objectif : trouver un travail en trois mois.



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation

Le Grand Narbonne cultive l'esprit d'entreprendre sur le territoire avec ses trois pépinières d'entreprises qui accompagnent les porteurs de projets. La pépinière Eole aide les entreprises en lien avec l'artisanat. Pour le développement des projets de services à la personne et du numérique, les entrepreneurs peuvent se tourner vers Nucléum. Quant à Innoveum, elle a déjà soutenu 140 porteurs de projet en lien avec l'innovation. Ces pépinières mettent à disposition des outils et services pour accompagner le développement de l'activité des entreprises. Des événements et des animations sont également organisés pour favoriser la mise en réseau des porteurs de projets.



Rémi Ibanes, exploitant agricole jusque récemment, témoigne du besoin du territoire de bénéficier d'un atelier de transformation.

Un projet d'atelier de transformation pour les produits agricoles

Le Grand Narbonne défend le développement de l'agriculture et notamment du maraîchage. Pour soutenir la production locale, l'agglomération envisage de créer un outil répondant à leurs besoins.



Souveraineté alimentaire, circuits courts, développement des exploitations sont autant de sujets inscrits au Projet alimentaire territorial lancé en 2019 avec la Ville de Narbonne. Celui-ci vise à favoriser un cadre d'actions pour une alimentation durable comme **l'installation** de producteurs et **le soutien à des exploitations existantes**.

Ainsi, le Grand Narbonne lance une **étude sur la création d'un atelier de transformation**. L'objectif premier de l'installation d'un outil de transformation est de structurer une filière afin de favoriser la **diversification agricole** et de proposer des alternatives à la viticulture.

Cela permettra aux producteurs déjà en place de trouver, sur le territoire, une solution pour valoriser leur produit brut et les surplus de production afin de lutter contre le gaspillage et d'augmenter la résilience alimentaire.

Mise en bocaux, préparation de soupes, réduction des pertes: les avantages d'un tel atelier sont nombreux. *"J'ai longtemps amené mes surplus de fruits et légumes à transformer (velouté,*

nectar, etc.) dans la Haute Vallée de l'Aude, à 100km d'ici. Il faut bien essayer de donner une valeur ajoutée à nos récoltes, en frais ou autrement. C'est donc une très bonne chose d'avoir bientôt un atelier de transformation ici", se félicite Rémi Ibanes, jusqu'à l'an dernier producteur d'asperges, légumineuses et fraises à Narbonne.

La planification de cette étude est en cours de réflexion en partenariat avec la Chambre d'Agriculture qui jouera un rôle dans la rédaction du cahier des charges.



LE MOT DE L'ÉLU

Xavier Bélart

Vice-Président en charge de l'Économie agricole et viticole

Cépages : la collection Vassal à l'abri

L'INRAE a décidé de transférer sa collection de 8 500 accessions de vigne issues de 50 pays au domaine de Pech Rouge, à Gruissan. Jusqu'ici conservée à Marseillan, la collection est menacée par la salinisation des sols et la hausse du niveau de la mer. Le Grand Narbonne

participe à ce transfert, à hauteur de plus de 210 000 € inscrit en investissement (dont près de 107 000 € en 2023). Une grande partie de ces variétés n'est plus cultivée à l'heure actuelle et certaines sont présentes uniquement dans cette collection !

"Valoriser le patrimoine alimentaire et les agriculteurs pour une alimentation durable, voilà des notions au cœur de la stratégie agricole du Grand Narbonne. Un atelier de transformation permettra d'accroître sa résilience grâce à la relocalisation de l'économie agricole et à la diversification des productions."



Le musée qui se déplace sur le territoire

Le musée itinérant de la Micro-Folie sillonne les communes du Grand Narbonne et propose de découvrir des centaines d'œuvres numériques.



Pour rendre la culture accessible au plus grand nombre, le Grand Narbonne investit sur des projets innovants, à l'image de la Micro-Folie. Lors de chaque escale d'une durée de deux semaines, la Micro-Folie mobile accueille les élèves ou les aînés d'une commune. Au programme : ateliers pédagogiques, tables de jeux, salles de lecture ou réalité virtuelle. Une après-midi est également consacrée au grand public. En 2022, sept communes et 1 250 personnes

ont découvert cette expérience culturelle innovante. Armissan a été la première commune à accueillir le dispositif. Pour Aliénore Plaisant, adjointe au maire à Armissan, "utiliser le numérique pour proposer des activités manuelles était une expérience ludique très réussie. Nous sommes heureux d'avoir eu accès à un dispositif aussi innovant". Les élèves des écoles d'Armissan et de Vinassan ont pu utiliser des casques de réalité augmentée et visiter la collection des arts premiers

du Musée du quai Branly. Une expérience numérique ponctuée d'activités manuelles puisque les enfants ont confectionné eux-mêmes une sculpture. Micro-Folie poursuit son périple en 2023 pour faciliter toujours plus l'accès à la culture et au numérique sur le territoire.

Investissement : 57 800 €



agence nationale de la cohésion des territoires

Le Salon du livre poursuit sur sa lancée



Le Salon du livre du Grand Narbonne est devenu un événement littéraire incontournable en Occitanie et accueille pour cette 9^e édition, des écrivains de renom tels Lydie Salvayre, R. J. Ellory, ou encore Marie-Christine Barrault. Du 11 au 14 mai, le salon propose deux journées de rencontres scolaires et durant le week-end, la venue d'éditeurs et de 90 auteurs, cours Mirabeau à Narbonne. Au programme : dédicaces, rencontres, ateliers d'écriture et le spectacle de Mathias Malzieu et Daria Nelson, le 13 mai en partenariat avec le Théâtre + Cinéma.

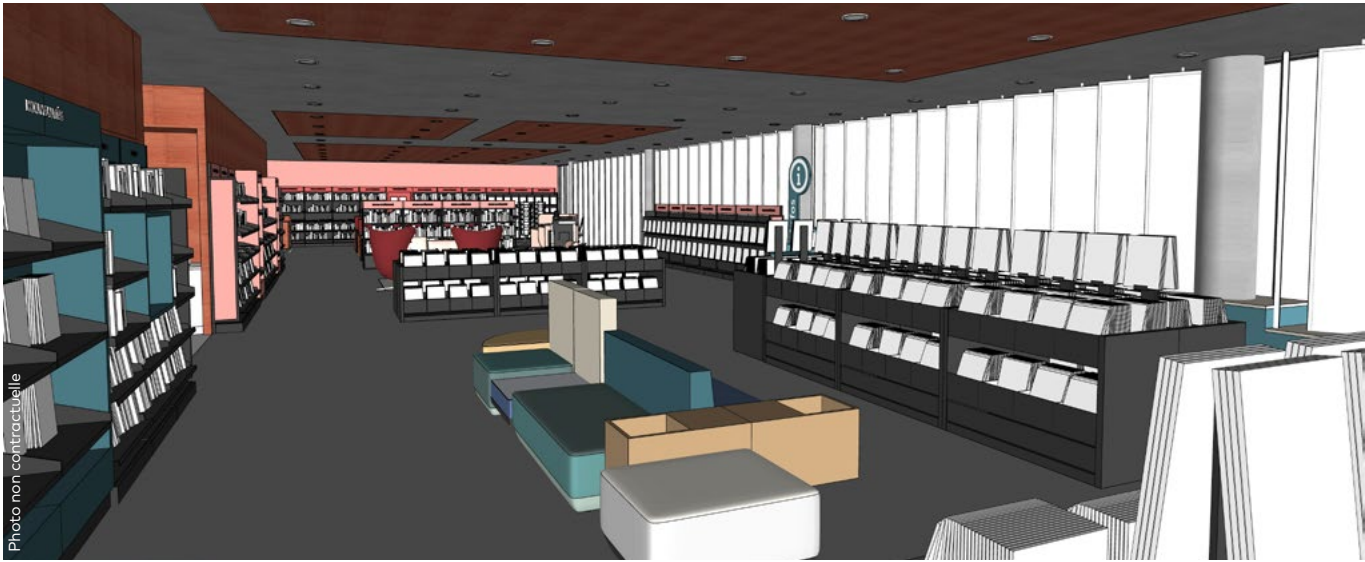
Budget : 99 000 €

Le territoire à l'honneur avec la Tempora

Le festival itinérant Tempora profitera d'un budget de **200 000 €** pour sa 13^e édition.

En 2023, 12 dates sont prévues sur les communes de la Côte du Midi. En moyenne, 4 000 visiteurs sont au rendez-vous chaque été. Entre chanson française et musique du monde, le festival propose de découvrir gratuitement des jeunes artistes comme des groupes chevronnés. Depuis 2022, la Tempora propose également à ses spectateurs la découverte des restaurants locaux, sensibilisation au patrimoine et marché artisanal : le territoire est à l'honneur dans une ambiance familiale et festive.





Un réaménagement d'ampleur pour la Médiathèque

Le Grand Narbonne a lancé un programme de réaménagement ambitieux pour la Médiathèque. Un investissement total de 2 millions d'euros qui place l'utilisateur au cœur de l'offre culturelle de l'établissement.

Depuis son inauguration en 2004, la Médiathèque du Grand Narbonne connaît un succès qui ne se dément pas auprès d'un large public. En 2022, l'établissement a accueilli plus de 112 000 personnes, effectué quelque 347 000 prêts et mené 455 actions culturelles. Et parmi ses plus de 9000 abonnés, nombreux sont ceux qui ont pris leurs habitudes sur l'esplanade André Malraux.

C'est le cas de Jean Soubra, un habitant de Narbonne qui se rend dans l'établissement entre deux et trois fois par semaine. *"Quand je vais en ville, je fais presque toujours le détour par la Médiathèque. C'est très pratique, on y trouve vraiment tout. Le plus souvent, je lis les journaux du jour, et je suis content de retrouver des articles dont on m'a parlé dans des numéros plus anciens. J'emprunte aussi régulièrement des disques et des livres",*

explique cet ancien instituteur à la retraite, qui apprécie aussi l'atmosphère de l'établissement: *"On peut s'y installer avec un ordinateur ou une tablette, c'est aussi un lieu de passage où beaucoup de gens se rencontrent. On ne pourrait pas se passer d'un outil aussi riche!"* Après presque 20 ans de bons et loyaux services, l'heure est venue de donner une nouvelle jeunesse à cet équipement culturel majeur de l'agglomération.

NOUVEAUX ESPACES, NOUVEAUX SERVICES

Tel est l'objectif du vaste programme de réaménagement lancé cette année: la **Médiathèque se transforme pour s'adapter aux nouveaux usages et continuer à répondre aux attentes du public.** Pour mener à bien ce projet, le Grand Narbonne investit 2 millions d'euros, dont 1,6 sont engagés

en 2023. Les travaux visent notamment à **rendre le site totalement accessible et plus généralement à mieux accueillir tous les publics.** L'entrée et les points d'information sont reconfigurés et de nouveaux espaces sont créés avec un mobilier confortable et inspirant.

À LA CARTE

L'objectif est également de **faciliter la modularité et la diversité des pratiques culturelles** dans la médiathèque en préservant des espaces de calme et en aménageant des zones plus conviviales adaptées aux échanges. Les usagers auront ainsi accès à des cabines de travail collectif, à une salle réservable pour le travail en groupe, à un grand atelier modulable et à une zone café-BD. Le site proposera aussi une "place publique" et un piano numérique en accès libre.



Photo non contractuelle

ENRICHIR L'OFFRE

Le renouveau de la Médiathèque passera aussi par un travail sur l'offre de documents afin d'intégrer dans les collections de nouvelles thématiques comme la parentalité avec un fonds dédié, de nouveaux genres littéraires et des jeux. Le système de classement évolue lui aussi pour faciliter l'accès aux documents et mieux valoriser les sélections documentaires.

LE MOT DE L'ÉLUE

Emma Bellotti-Lascombes



Vice-Présidente en charge de la Politique et de l'Action culturelles

"Rendre accessible la culture sous toutes ses formes, pour tous et partout, est un objectif majeur porté par le Grand Narbonne au travers du dynamisme de ses actions et de ses équipements culturels. Le réaménagement de la Médiathèque s'inscrit dans cette volonté en répondant aux nouveaux usages de ses publics."

Ideas Box : la Médiathèque mobile



Ce nouveau service, médiathèque en kit, modulable et nomade, viendra enrichir le nouveau catalogue ItinErrances des actions culturelles proposé par la Médiathèque du Grand Narbonne aux communes de la Côte du Midi. Porté par l'agglomération avec l'appui de l'ONG Bibliothèques Sans Frontières,

ce projet cofinancé par le Centre national du livre, la Direction régionale des affaires culturelles Occitanie et l'Union européenne (projet LEADER), bénéficie d'un investissement de 50 000 €. L'Ideas Box comprend quatre malles facilement transportables qui peuvent se déployer en vingt minutes sur un espace de 100 m². Cet outil personnalisable proposera des activités aussi diverses que des ateliers numériques ou autour du livre, des jeux, animés par les bibliothécaires et médiateurs de la Médiathèque. Plusieurs sessions d'information ont eu lieu à Sainte-Valière, Bizanet et Port-La Nouvelle pour recueillir les besoins des élus et de des professionnels du territoire.



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Le Grand Narbonne investit sur le bâtiment du Patio des Arts pour améliorer l'accueil et le confort des élèves et des enseignants.

Les façades du Patio des Arts se refont une beauté

Portée par le Grand Narbonne, la rénovation du bâtiment emblématique du cœur de Narbonne connaît une nouvelle étape avec les façades. Des travaux planifiés sur deux ans.

La "grande maison" du quai Dillon est aujourd'hui entièrement dédiée à l'enseignement des arts, musique, théâtre et arts plastiques. Depuis 2019, un gros travail de mise aux normes a permis de faciliter l'accessibilité des classes et des étages du bâtiment, avec une passerelle extérieure et un ascenseur.

Cette année débute la **rénovation complète des façades du Patio des Arts**. Plusieurs phases sont prévues, sur les deux prochaines années. Au total, 600 000 € sont investis avec un co-financement de l'État.

L'utilisation **d'enduit à la chaux** va être privilégiée, afin de tenir compte des spécificités techniques du **bâtiment d'inspiration méditerranéenne, situé en secteur classé**.

Une des façades sera réalisée par l'artiste plasticienne Clara Langelez, accueillie en résidence artistique depuis 2020 au Patio des Arts. Arrivée au moment où la fusion des disciplines se réalisait, l'artiste a accompagné par sa proposition artistique, l'identité multiple en train d'éclorre du bâtiment, à la fois lieu culturel, de convivialité et d'ouverture.

RÉNOVATIONS INTÉRIEURES

Le Patio des Arts nécessite un entretien constant, afin d'améliorer les conditions de travail et d'accueil des publics. Dès cette année, **la salle Messian dédiée aux pratiques collectives, va être totalement rénovée** (sols, plafonds, murs). Un nouveau local technique est prévu derrière l'auditorium.

Divers équipements (chaudière, éclairage, mobilier et équipement informatique de l'auditorium) seront également remplacés.



Projet de fresque imaginé par Clara Langelez, plasticienne.



Quand Le Patio des arts anime les classes du territoire

Le conservatoire de musique, théâtre et arts plastiques du Grand Narbonne pilote les différents dispositifs d'orchestres à l'école et d'interventions scolaires en art.



En deux ans, le nombre d'orchestres en classe a doublé sur le territoire. Désormais, 30 des 60 enseignants du Patio des Arts du Grand Narbonne interviennent hors les murs, afin d'accompagner un ou plusieurs des orchestres à l'école. Près de 216 élèves sont concernés. La version "découverte" permet à une classe de CE2 de s'initier, sur un an, à la pratique musicale. L'orchestre à l'école est proposé sur deux ans, à des classes de CM1-CM2.

L'orchestre au collège musiques actuelles est aussi proposé sur deux ans, comme à Sigean.

À Névia, l'orchestre découverte cuivre est déployé depuis octobre 2022. *"C'est une activité qui apaise mes 20 élèves. Ils ont pu choisir leur instrument, qui leur est fourni, et l'emporte chez eux, pour s'entraîner. Certains enfants sont très surpris et motivés. C'est une grande chance d'en disposer, cela soude le groupe"*, confie Marion Le Meur, enseignante de la classe

de CE2. La séance d'une heure a lieu chaque lundi, en petits groupes. Désormais, une séance sur deux est collective, afin de jouer ensemble et préparer la représentation de fin d'année.

En parallèle de ces dispositifs au long cours, le Patio des Arts intervient aussi sur des périodes données, en milieu scolaire, pour encourager la pratique artistique (musique, chant, arts plastiques, etc.). 300 élèves de 14 classes en bénéficient.

Un soutien important au Théâtre / Scène nationale

Le Théâtre+Cinéma Scène nationale est soutenu dans son fonctionnement par le Grand Narbonne, qui verse une subvention de 900 000€ chaque année. 80 000€ sont aussi mobilisés pour des travaux courants. Ils font suite à la réhabilitation du parvis avec au remplacement des marches existantes et leur mise en valeur nocturne par un nouveau dispositif de LED.

L'établissement, dont la gestion va être confiée à un Établissement public de coopération culturelle cette année, comprend un cinéma d'art et d'essai (salle de 276 places) et la salle rouge qui accueille les représentations artistiques.

Les élus ont décidé de financer le remplacement des 900 fauteuils de cette salle (600 000€).





L'Espace de liberté change de visage

Le Grand Narbonne va mobiliser 12 M€ sur plusieurs années, pour rénover et moderniser cet équipement de sport et de loisirs, au service du confort et de l'accueil des publics.

Le bâtiment, créé en janvier 1989, est l'équipement sportif et de loisirs incontournable du territoire. À l'échelle de l'Aude, il figure parmi les trois sites les plus visités, après la Cité de Carcassonne et la Réserve africaine de Sigean. Il va connaître, ces prochaines années, un programme de réhabilitation et de modernisation majeur de 12 M€. **Les travaux vont permettre sa remise aux normes et un meilleur accueil des publics.**

POUR UNE PATINOIRE ATTRACTIVE

La patinoire est très prisée par les publics du Grand Narbonne et au-delà. Elle fera l'objet d'une

profonde modernisation afin d'en améliorer le confort et l'utilisation par les adeptes de la glisse. Éric Péralta, président du club de hockey de Narbonne, se réjouit des travaux à venir.

Du côté du club, 100 licenciés sont inscrits, en majorité adulte. *"Nous avons l'école de glace et quelques créneaux jeunes. Et nous avons ouvert un créneau adulte débutant,*



face à la demande", indique encore le président. La patinoire de l'Espace de liberté a connu une forte affluence du public à l'automne – jusqu'à 730 personnes par jour – et dépasse la fréquentation de 2019 avant Covid.

Pour répondre notamment aux attentes du public, l'accueil et les vestiaires vont être totalement refaits. C'est aussi le cas de l'isolation extérieure, de la toiture et de l'électricité du bâtiment. Les travaux prévoient également un changement complet du système de froid, plus performant, et qui sera doté d'un système de récupération de calories pour le chauffage de l'eau des bassins intérieurs et extérieurs.

DES BASSINS RÉNOVÉS

Afin de séparer la circulation des publics, les projets de travaux prévoient de créer un **accueil séparé pour la patinoire**

et la piscine en rez-de-chaussée, qui prendra place à l'entrée actuelle du bowling. **Un parvis extérieur sera par ailleurs aménagé, à cet endroit.**

La rénovation de la piscine de l'Espace de liberté est également prévue. Parmi les travaux envisagés, figurent la rénovation du revêtement du bassin olympique et la remise en état du système de filtration de tous les bassins. Le bassin extérieur de 50 m sera aussi équipé d'une nouvelle plage et d'une nouvelle couverture thermique.

La piscine va également bénéficier d'une nouvelle chaudière, d'une amélioration de l'isolation, de la reprise de la chaufferie et de toute l'électricité. Il est aussi prévu d'y créer des locaux pour le personnel (**salle de repos, repas, réunion**) et des vestiaires publics **sous les gradins de 50 mètres** ainsi qu'un poste de secours extérieur.



En 2022, fréquentation de l'Espace de liberté

198 000 entrées piscines

46 000 entrées patinoire

118 000 parties de bowling



Au Parc des sports et de l'amitié, des loges comme neuves

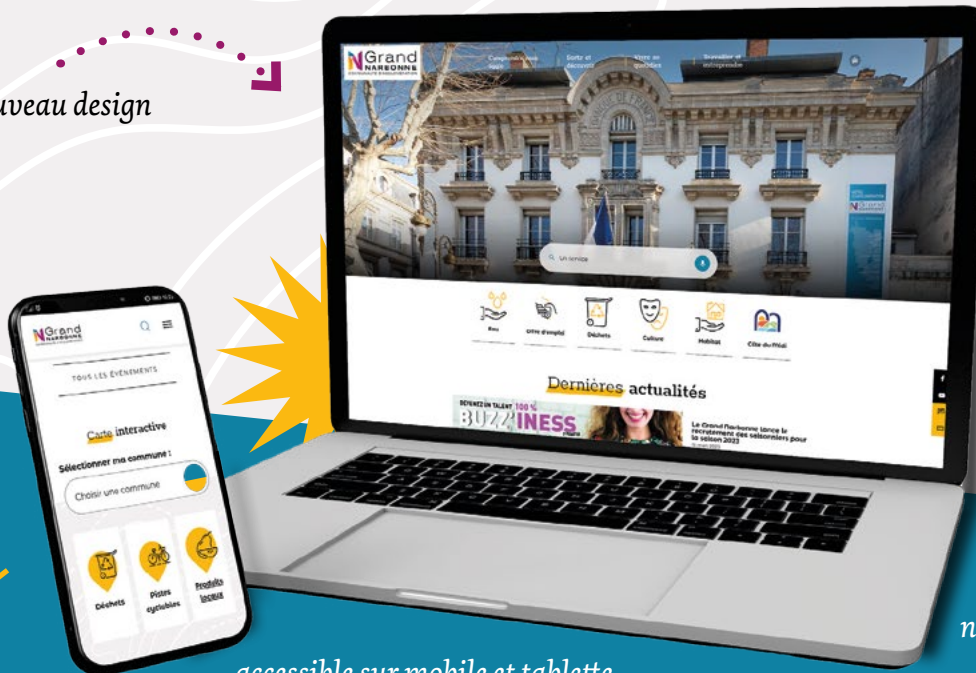
En tant qu'équipement structurant, le stade du terrain d'Honneur du parc des Sports et de l'Amitié va être adapté aux attentes et demandes des acteurs locaux.

Le Grand Narbonne, soucieux d'accueillir au mieux les publics, va investir 650 000 € dans le projet de reconstruction de la tribune Pech-de-Laclause, piloté par la Ville. Le projet, de 5 M€, comprend la création de quatre salles de réception et d'un salon. Cet espace modernisé de 1 000m² doté de quatre salles panoramiques, servira à l'accueil des partenaires lors des compétitions sportives et à l'organisation d'événements économiques publics ou privés.



Découvrez le **NOUVEAU** site internet du Grand Narbonne !

nouveau design



accessible sur mobile et tablette

navigation simplifiée



www.legrandnarbonne.com

